

# Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

**RÉGION SOCIO-SANITAIRE (RSS) DU BAS-SAINT-LAURENT**

INSTITUT NATIONAL  
DE SANTÉ PUBLIQUE  
DU QUÉBEC

Québec 



# Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

## **RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DU BAS-SAINT-LAURENT**

Direction du développement des individus  
et des communautés

Septembre 2011

**AUTEUR**

Éric Robitaille  
Direction du développement des individus et des communautés

**SOUS LA COORDINATION DE**

Johanne Laguë  
Direction du développement des individus et des communautés

**SOUTIEN TECHNIQUE**

Dominic Comtois  
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé  
Direction du développement des individus et des communautés

**MISE EN PAGES**

Marie-Cécile Gladel  
Direction du développement des individus et des communautés

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

DÉPÔT LÉGAL – 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2012  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA  
ISBN : 978-2-550-65741-5 (VERSION IMPRIMÉE)  
ISBN : 978-2-550-65742-2 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

## **CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**

### **Caractéristiques d'un environnement favorable<sup>1</sup> à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif**

- La majeure partie de la population du Bas-Saint-Laurent habite des secteurs où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (57 %) comparativement à près de 54 % pour l'ensemble de la province.
- Pour l'ensemble des secteurs urbains de la RSS près de 50 % de la population habite des secteurs où la densité de végétation est élevée comparativement à 46 % pour l'ensemble du Québec.
- Un peu plus de la moitié de la population de la RSS du Bas-Saint-Laurent est localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative comparativement à 59 % pour l'ensemble du Québec.

### **Caractéristiques moins favorables à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif**

- Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation<sup>2</sup> (81 %) comparativement à 59 % pour l'ensemble du Québec.
- Une proportion importante de la population urbaine de la RSS du Bas-Saint-Laurent habite des secteurs où le potentiel piétonnier est faible (48 %) comparativement à 27 % pour le Québec.
- Une trame routière dont la connexité est plus faible que l'ensemble du Québec, la densité des intersections est de 34,4 intersections au km<sup>2</sup> comparativement à 55,6 intersections au km<sup>2</sup> pour l'ensemble du Québec.
- Très faible densité résidentielle sur l'ensemble du territoire urbain de la région sociosanitaire (RSS) (10 unités à l'hectare pour la RSS du Bas-Saint-Laurent comparativement à 21 unités à l'hectare pour l'ensemble du Québec).

---

<sup>1</sup> Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

<sup>2</sup> Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épiceries, supermarchés.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>V</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>VII</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>XI</b>
<b>1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE .....</b>	<b>1</b>
1.1 Caractéristiques générales de la population .....	1
1.2 Échelle spatiale d'analyse .....	2
1.3 Composantes de l'environnement prises en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services .....	3
<b>2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT .....</b>	<b>5</b>
2.1 Densité de l'environnement bâti .....	5
2.2 Mixité de l'environnement bâti .....	10
2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier .....	15
2.4 Potentiel piétonnier des AD .....	20
2.5 Accessibilité aux sentiers .....	24
2.6 Logements construits avant 1946 .....	29
2.7 Densité de la végétation .....	33
2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts .....	37
2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives .....	42
2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation .....	48
2.11 Accessibilité aux restaurants-minute .....	53
2.12 Accessibilité aux dépanneurs .....	58
2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire .....	63
<b>3 CONCLUSION .....</b>	<b>65</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>69</b>





## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de la population de la RSS du Bas-Saint-Laurent.....	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière.....	3
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti.....	71



## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle .....	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, agglomération de Rivière-du-Loup .....	7
Figure 3	Carte de densité résidentielle, agglomération de Rimouski.....	8
Figure 4	Carte de densité résidentielle, agglomération de Matane .....	9
Figure 5	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....	11
Figure 6	Carte de mixité, agglomération de Rivière-du-Loup .....	12
Figure 7	Carte de mixité, agglomération de Rimouski.....	13
Figure 8	Carte de mixité, agglomération de Matane .....	14
Figure 9	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus .....	16
Figure 10	Carte de connexité, agglomération de Rivière-du-Loup .....	17
Figure 11	Carte de connexité, agglomération de Rimouski.....	18
Figure 12	Carte de connexité, agglomération de Matane.....	19
Figure 13	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD.....	20
Figure 14	Carte du potentiel piétonnier, agglomération de Rivière-du-Loup.....	21
Figure 15	Carte du potentiel piétonnier, agglomération de Rimouski .....	22
Figure 16	Carte du potentiel piétonnier, agglomération de Matane.....	23
Figure 17	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres .....	24
Figure 18	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Rivière-du-Loup .....	25
Figure 19	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Rimouski .....	26
Figure 20	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Matane.....	27
Figure 21	Carte d'accessibilité aux sentiers, région du Bas-Saint-Laurent.....	28
Figure 22	Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946.....	29
Figure 23	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Rivière-du-Loup .....	30
Figure 24	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Rimouski.....	31
Figure 25	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Matane .....	32
Figure 26	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD.....	33
Figure 27	Carte de densité de végétation, agglomération de Rivière-du-Loup.....	34
Figure 28	Carte de densité de végétation, agglomération de Rimouski .....	35

Figure 29	Carte de densité de végétation, agglomération de Matane.....	36
Figure 30	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD.....	37
Figure 31	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Rivière-du-Loup.....	38
Figure 32	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Rimouski .....	39
Figure 33	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Matane .....	40
Figure 34	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région du Bas-Saint-Laurent .....	41
Figure 35	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres .....	43
Figure 36	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Rivière-du-Loup.....	44
Figure 37	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Rimouski .....	45
Figure 38	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Matane .....	46
Figure 39	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région du Bas-Saint-Laurent .....	47
Figure 40	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	48
Figure 41	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Rivière-du-Loup.....	49
Figure 42	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Rimouski .....	50
Figure 43	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Matane .....	51
Figure 44	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région du Bas-Saint-Laurent .....	52
Figure 45	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres .....	53
Figure 46	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Rivière-du-Loup.....	54
Figure 47	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Rimouski .....	55
Figure 48	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Matane.....	56
Figure 49	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région du Bas-Saint-Laurent .....	57

Figure 50	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	58
Figure 51	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Rivière-du-Loup .....	59
Figure 52	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Rimouski.....	60
Figure 53	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Matane.....	61
Figure 54	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région du Bas-Saint-Laurent .....	62
Figure 55	Indice de l'environnement alimentaire, régions et Québec .....	63
Figure 56	Indice de l'environnement alimentaire, RSS Bas-Saint-Laurent, agglomérations et Québec.....	64



## GLOSSAIRE

### **Aire de diffusion (AD)**

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km<sup>2</sup> sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km<sup>2</sup> sont qualifiées d'AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km<sup>2</sup> (848)<sup>(1)</sup>.

### **Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)**

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »<sup>(1)</sup>.

### **Rôle d'évaluation foncière du Québec**

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »<sup>(2)</sup>.

### **Unité d'évaluation foncière**

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »<sup>(2)</sup>.

### **Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)**

« Une classification de l'utilisation des biens-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », i.e. des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)<sup>(2)</sup>.



# **1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE**

## **1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION**

La région sociosanitaire (RSS) du Bas-Saint-Laurent couvre une superficie de 22 232 km<sup>2</sup> et comprend une population de 200 653 personnes selon les dernières données du recensement de 2006 (tableau 1). La région compte trois agglomérations de recensement<sup>3</sup> : Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane, dont les populations sont respectivement de 24 570, 46 807 et de 16 438 personnes.

Selon les dernières données auto-rapportées couvrant la période de 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint ou d'obésité est un peu moins élevée dans la RSS du Bas-Saint-Laurent (50,1 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

---

<sup>3</sup> Agglomération de recensement : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres et situées autour d'un grand noyau urbain. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants<sup>(1)</sup>.

**Tableau 1 Caractéristiques de la population de la RSS du Bas-Saint-Laurent**

	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>Québec</b>
Population en 2006	200 653	7 546 131
Population en 2001	200 630	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	0,0	4,3
Total des logements	97 524	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	9,0	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	22 232,11	1 356 366,78
<b>Adultes (18 ans et plus)</b>		
Embonpoint ou obèse <sup>a</sup> 2007-2008 (%)	52,2	48,3
Embonpoint <sup>a</sup> 2007-2008 (%)	34,1	32,6
Obèse <sup>a</sup> 2007-2008 (%)	18,1	15,7
Embonpoint ou obèse <sup>a</sup> 2009-2010 (%)	50,1	50,5
Embonpoint <sup>a</sup> 2009-2010 (%)	32,7	34,1
Obèse <sup>a</sup> 2009-2010 (%)	17,4	16,4
<b>Jeunes (12-17 ans)</b>		
Embonpoint ou obèse <sup>b</sup> 2007-2008 (%)	27,8	15,8
Embonpoint ou obèse <sup>b</sup> 2009-2010 (%)	16,4	17,6

<sup>a</sup> L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'IMC est calculé en divisant le poids du répondant (en kilogrammes) par le carré de la taille (en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, à l'exception des femmes enceintes et des personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètres) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). La classification du poids corporel basée sur les nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada est la suivante : indice inférieur à 18,50 → poids insuffisant; entre 18,50 et 24,99 → poids normal; entre 25,00 et 29,99 → embonpoint; entre 30,00 et 34,99 → obésité, classe I; entre 35,00 et 39,99 → obésité, classe II; 40,00 et plus → obésité, classe III.

<sup>b</sup> L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États Unis) sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada.

## 1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la RSS du Bas-Saint-Laurent est réalisée à partir des aires de diffusion (AD<sup>4</sup>). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite pour laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 404 AD, d'une superficie moyenne de 56 km<sup>2</sup> et d'une population

<sup>4</sup> Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada<sup>(1)</sup>.

moyenne de 496 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, les analyses ont été menées de façon différente selon la nature (urbaine ou rurale) du territoire. Les régions urbaines sont composées des AD situées dans les régions métropolitaines de recensement ou dans les agglomérations de recensement. La région du Bas-Saint-Laurent comporte trois agglomérations de recensement (Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane). La région compte 153 AD urbaines et 251 AD dites rurales (non compris dans une agglomération). Certains indicateurs de l'environnement bâti sont calculés uniquement pour ces 153 AD urbaines, car conceptuellement, ces indicateurs ne correspondent pas à des éléments de l'environnement bâti susceptibles d'influencer les saines habitudes de vie des habitants demeurant dans les milieux ruraux. Les autres indicateurs sont calculés pour l'ensemble de la région sociosanitaire.

### 1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES<sup>5</sup>

Les indicateurs utilisés dans ce portrait ont été calculés à partir de diverses composantes de l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La portion urbaine de la RSS Bas-Saint-Laurent compte 31 298 unités d'évaluation foncière. La plupart de ces unités sont d'affectation résidentielle, tout comme pour l'ensemble du Québec. Le tableau 2 donne la fréquence de chacune des affectations. Les unités d'évaluation foncière et leurs affectations sont aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique aux infrastructures de loisirs, notamment.

**Tableau 2 Unités d'évaluation foncière**

Affectations	RSS Bas-Saint-Laurent		Québec	
	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	29 216	93,1	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	142	0,5	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	309	1,0	33 090	1,9
Commerciale	769	2,4	30 219	1,7
Services	797	2,5	29 129	1,7
Culturelle, récréative et de loisirs	165	0,5	8 497	0,5
<b>Total</b>	<b>31 298</b>		<b>1 749 940</b>	

<sup>5</sup> Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et sur les données utilisées dans le calcul des indicateurs pourra consulter le document intitulé « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et publié par l'INSPQ<sup>(2)</sup>.

D'autres composantes de l'environnement bâti ont été prises en compte dans ce portrait, telles que la configuration du réseau routier et la présence de sentiers et de lieux de marche. Spécifiquement, le nombre d'intersections à trois voies ou plus permet d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS du Bas-Saint-Laurent compte 2 256 intersections de ce type. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés, quant à eux, pour dresser le portrait du réseau de la région. La RSS du Bas-Saint-Laurent compte plus de 2 853 km de sentiers et 1 593 points de marche. Pour le design de l'environnement urbain, des mesures sur le niveau de végétation et l'année de construction des logements ont été utilisées. Pour le calcul de l'accessibilité aux services les infrastructures récréatives et les parcs et espaces verts et les commerces d'alimentation ont été répertoriés.

## 2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS du Bas-Saint-Laurent est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, ainsi qu'une série d'indicateurs de l'accessibilité géographique aux lieux récréatifs et aux commerces alimentaires (annexe 1). Ces indicateurs reflètent des éléments de l'environnement bâti susceptibles d'être associés aux habitudes de vie ou au poids corporel des habitants de la région. Afin d'en faciliter l'analyse, les valeurs de chaque indicateur sont illustrées par des cartes géographiques et des tableaux. Ces valeurs seront comparées à celles calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines (ou des agglomérations de recensement), de la RSS et du Québec. Un document méthodologique est aussi disponible, il présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs<sup>(2)</sup>.

### 2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI<sup>6</sup>

#### Méthode et faits saillants

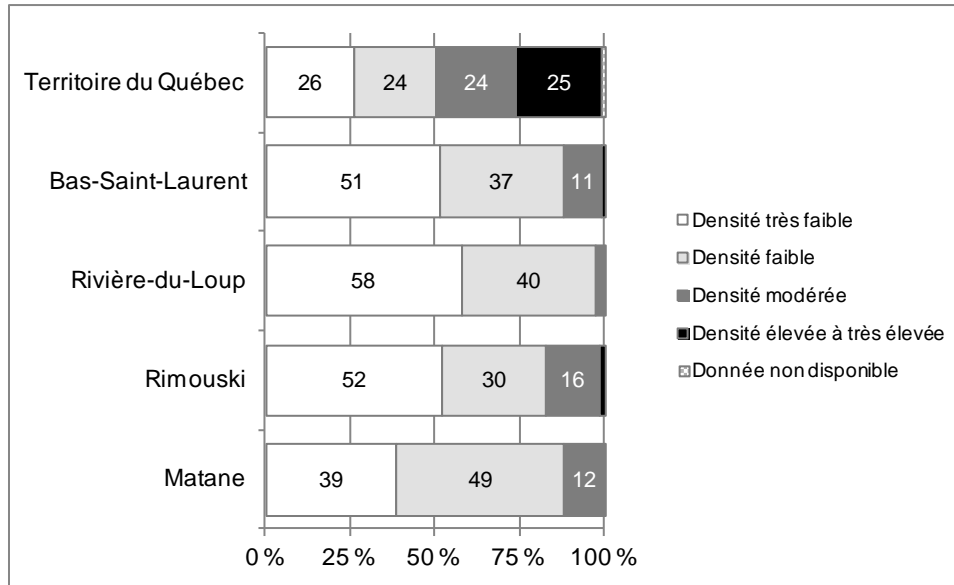
La densité résidentielle a été calculée pour les aires de diffusion (AD) localisées en milieu urbain seulement. Elle est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS du Bas-Saint-Laurent, la densité moyenne est de 10,2 unités à l'hectare. Une densité inférieure à l'ensemble des autres régions urbaines du Québec, qui est de 21,1 unités à l'hectare. Les agglomérations de recensement de Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane ont respectivement des densités de 11,0, 8,0 et 10,0 unités résidentielles à l'hectare.

La majeure partie (51 %) de la population de la RSS du Bas-Saint-Laurent habite des AD de très faible densité résidentielle (moins de 11,7 unités à l'hectare). Seulement 1 % de la population habite des zones de densité élevée ou très élevée (19,9 unités résidentielles à l'hectare ou plus). Ces zones denses se trouvent dans l'agglomération de Rimouski (figure 1).

En observant la répartition spatiale des différentes classes de densités résidentielles (figures 2,3 et 4), on se rend compte que les zones de densité élevée se concentrent dans quelques petites aires de diffusion contiguës (Rivière-du-Loup et Matane). Les zones de densité modérée sont davantage étendues spatialement pour l'agglomération de Rivière-du-Loup que pour l'agglomération de Matane. L'agglomération de Rimouski est caractérisée par un noyau où la densité est élevée.

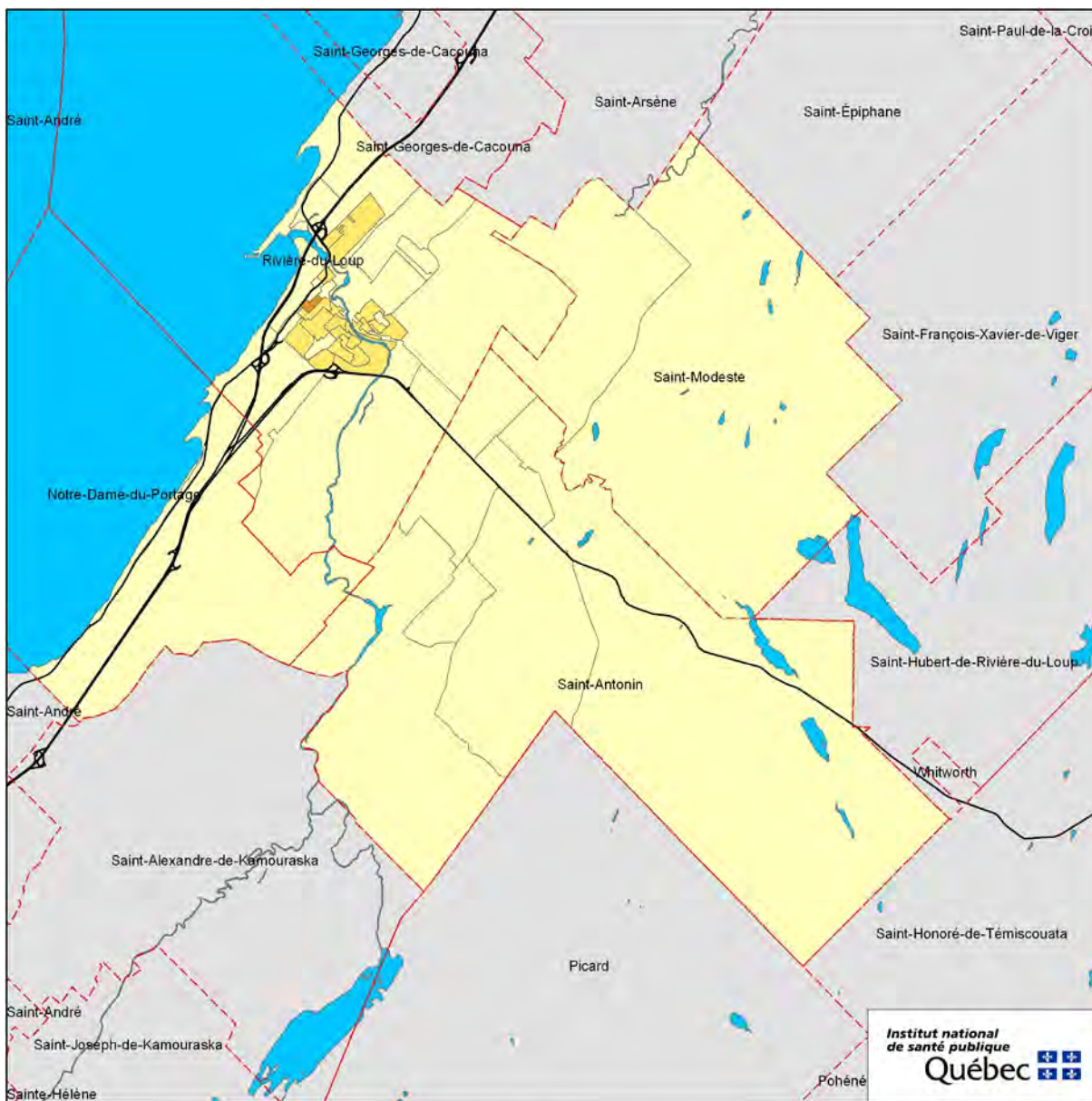
---

<sup>6</sup> La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.



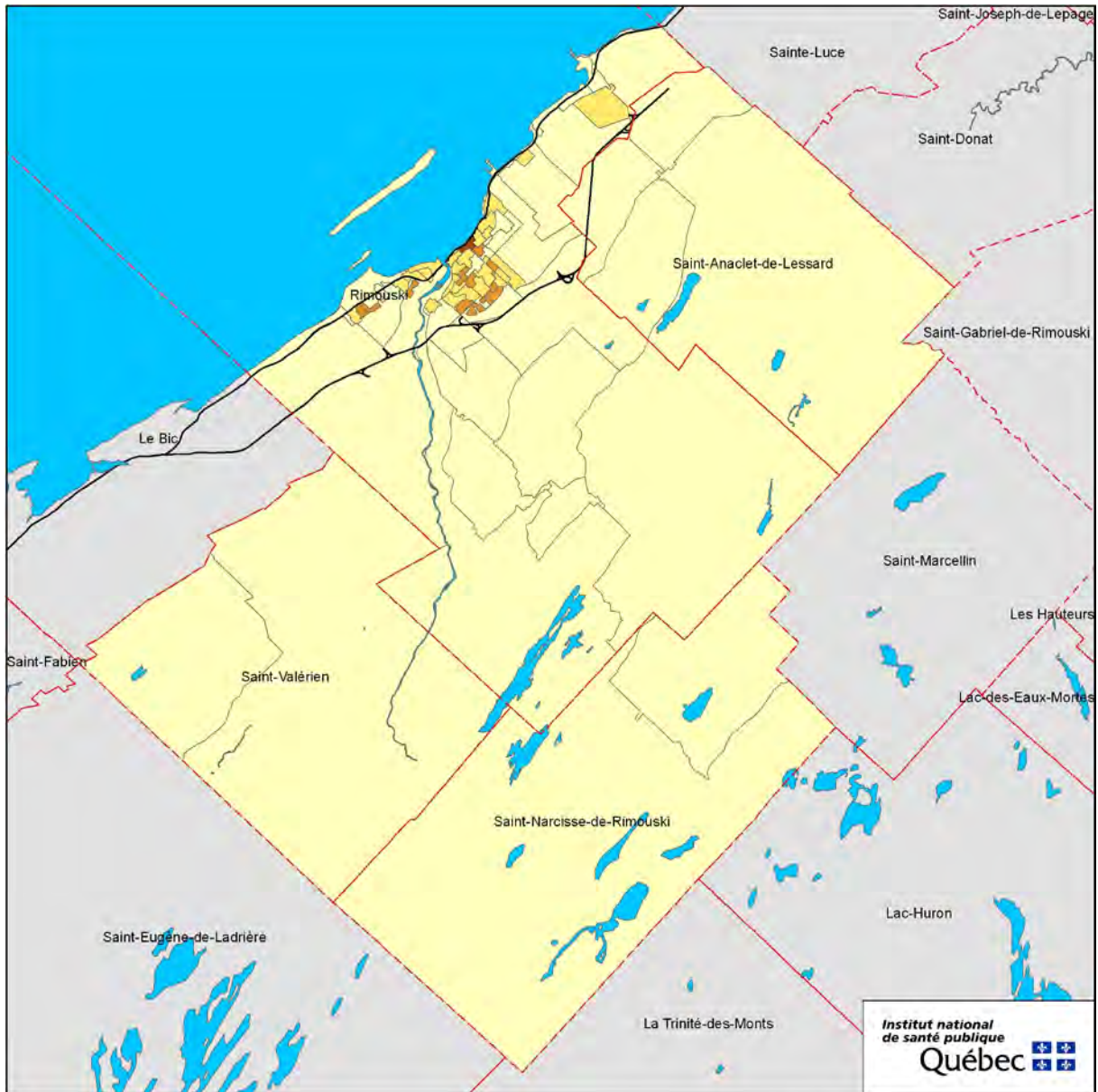
**Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle<sup>7</sup>**

<sup>7</sup> Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.



**Figure 2** Carte de densité résidentielle, agglomération de Rivière-du-Loup





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

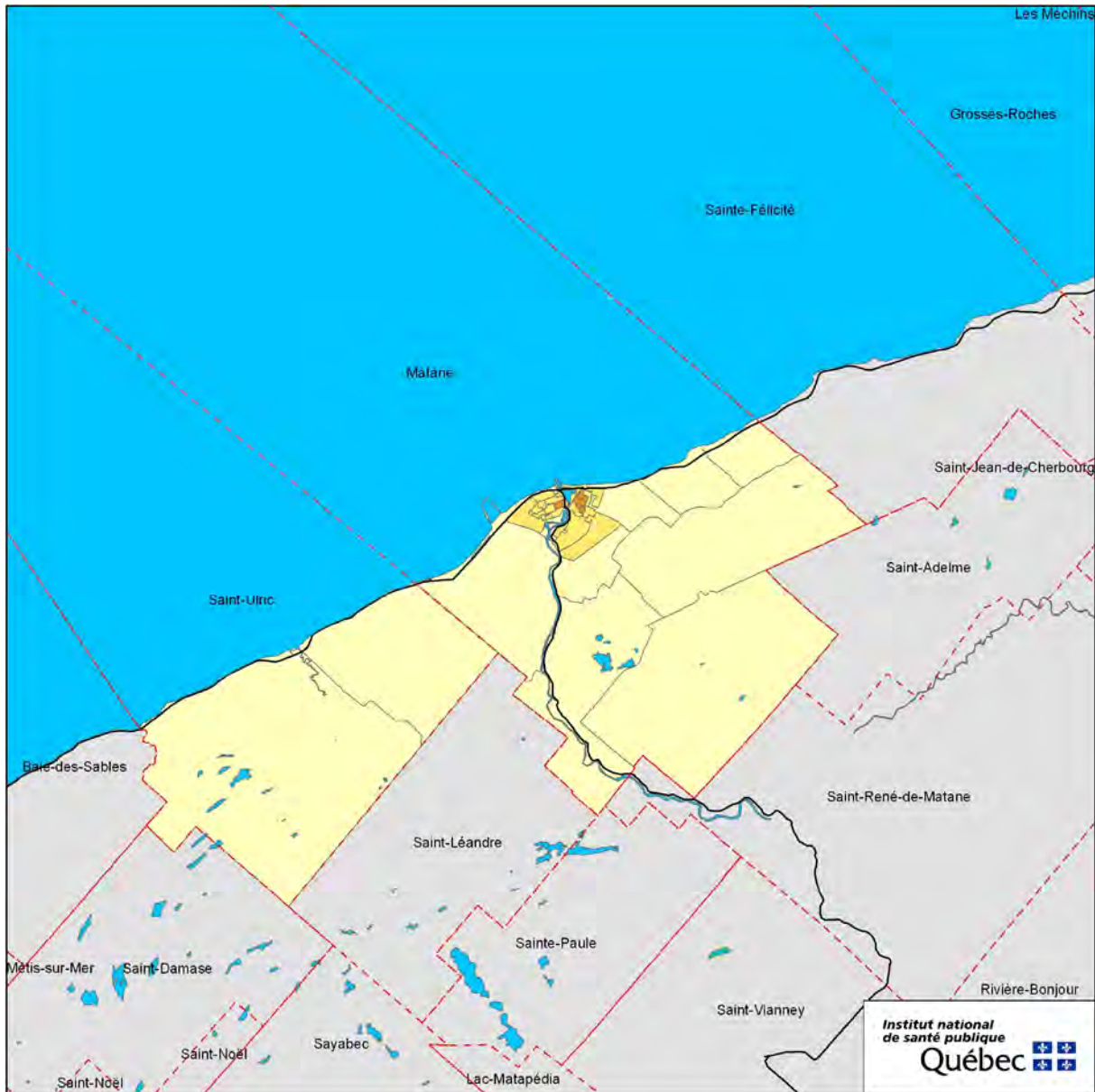
- Légende**
- Densité très faible
  - Densité faible
  - Densité modérée
  - Densité élevée à très élevée
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 3** Carte de densité résidentielle, agglomération de Rimouski





**Figure 4** Carte de densité résidentielle, agglomération de Matane

## 2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI<sup>8</sup>

### Méthode et faits saillants

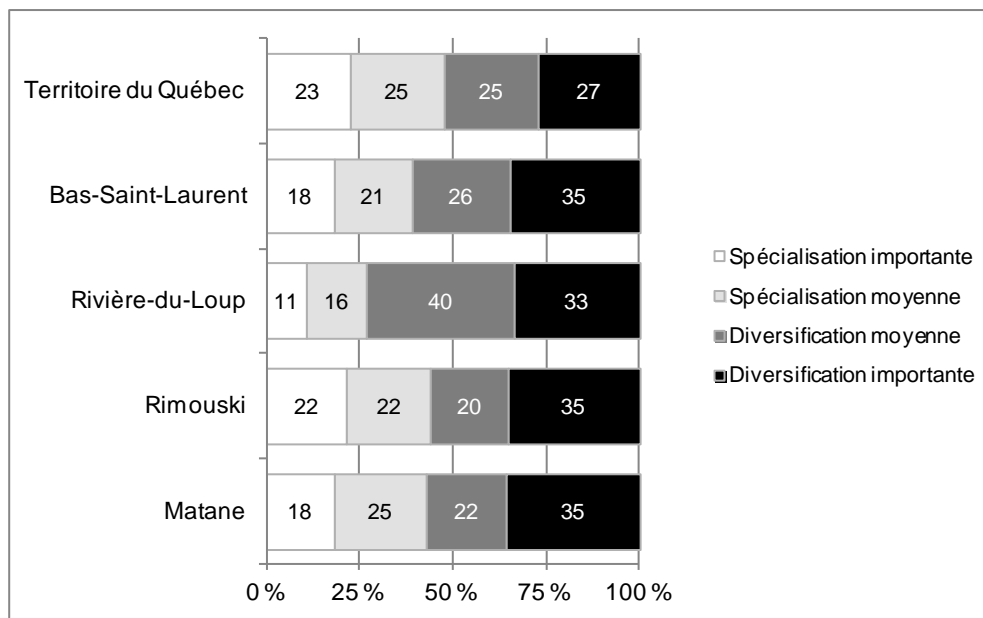
L'indicateur de la mixité de l'utilisation du sol a été calculé pour les AD localisées en milieu urbain seulement. Il est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1; plus la valeur est élevée, plus l'affectation des sols est mixte. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,31 pour la région du Bas-Saint-Laurent.

La majeure partie de la population du Bas-Saint-Laurent habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (57 %) comparativement à près de 54 % pour l'ensemble de la province. Les agglomérations de Matane et de Rivière-du-Loup ont une forte proportion de population habitant des AD caractérisée par une diversification importante. La répartition de la population pour l'agglomération de Rimouski est similaire à celle de l'ensemble du Québec (figure 5).

Dans l'ensemble des agglomérations du Bas-Saint-Laurent, une bonne proportion d'AD sont marquées par une diversification moyenne ou importante (figures 6, 7 et 8). Dans l'ensemble les AD de mixité élevée sont localisées dans le centre des agglomérations et dans quelques zones périphériques. Au pourtour des centres, les AD sont de spécialisation importante ou moyenne; elles comptent pour la plupart une forte proportion d'affectations résidentielles. Les AD mixtes comprennent des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles. L'agglomération de Rivière-du-Loup contient quelques AD ayant une diversification importante ou moyenne, la valeur moyenne de l'indice est de 0,17.

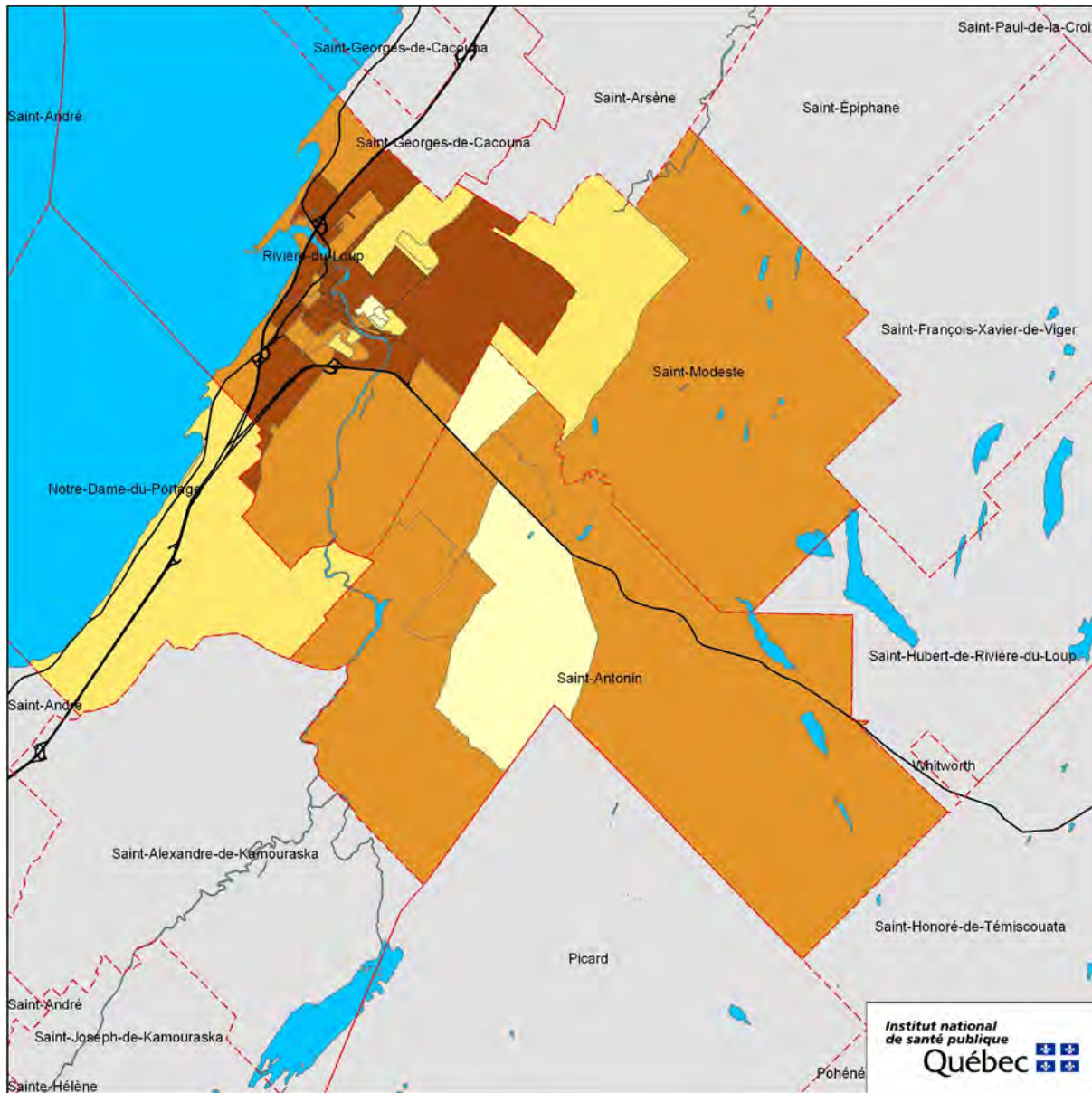
---

<sup>8</sup> La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.



**Figure 5 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol<sup>9</sup>**

<sup>9</sup> Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

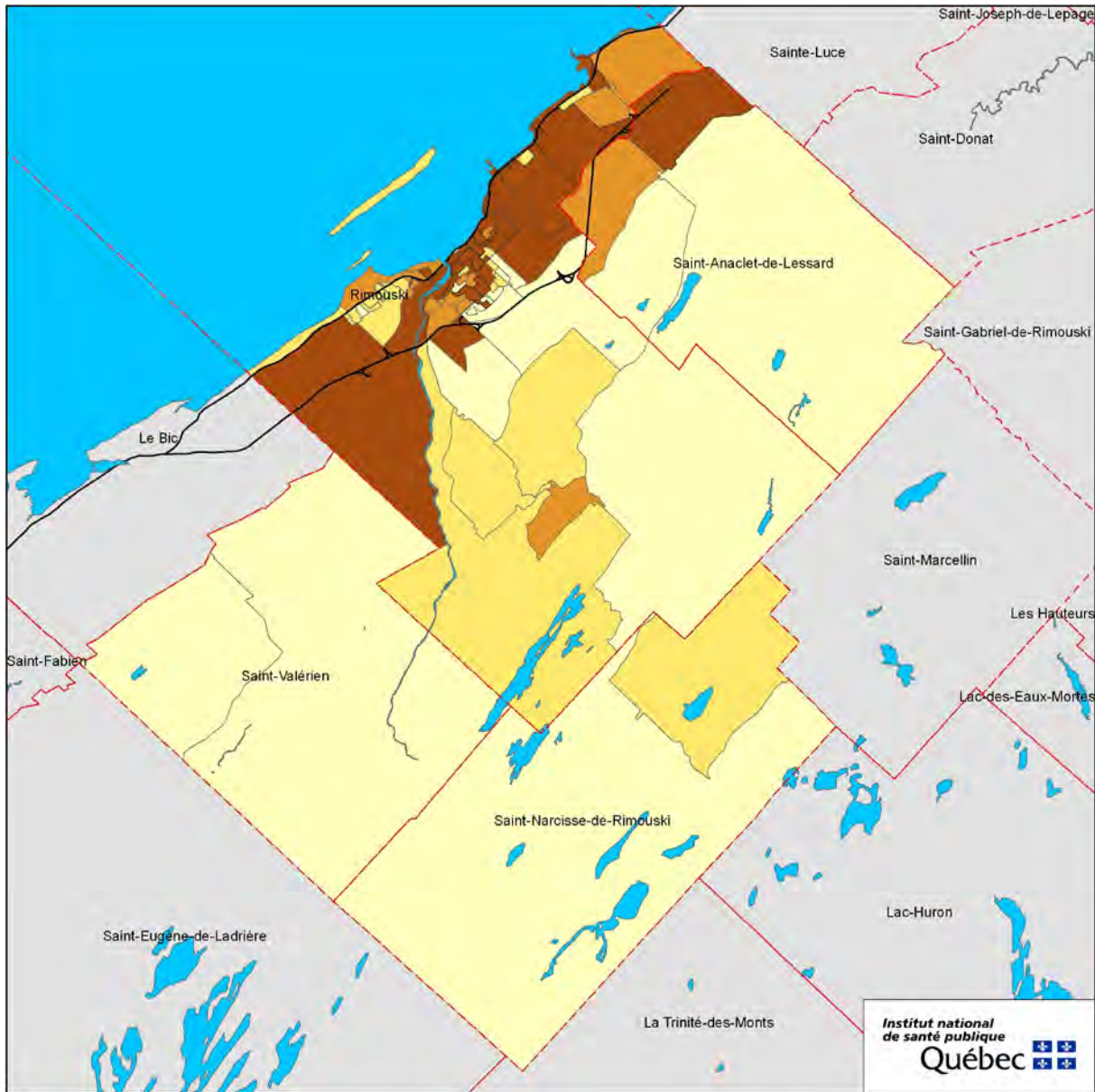
- Légende**
- Mixité faible
  - Mixité moyenne - faible
  - Mixité moyenne - élevée
  - Mixité élevée
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 6** Carte de mixité, agglomération de Rivière-du-Loup





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- Mixité faible
- Mixité moyenne - faible
- Mixité moyenne - élevée
- Mixité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

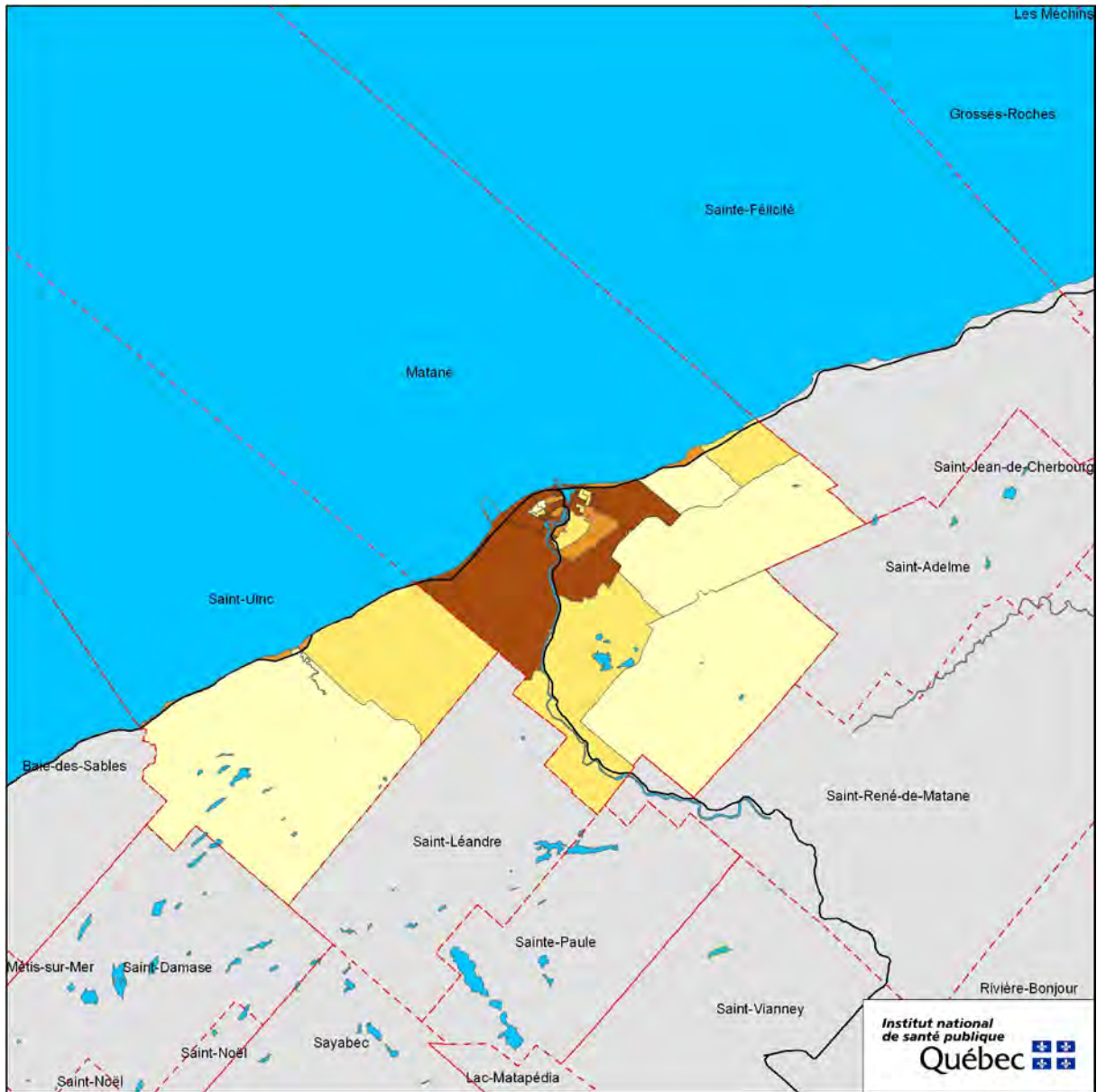
**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 7** Carte de mixité, agglomération de Rimouski



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Mixité faible
  - Mixité moyenne - faible
  - Mixité moyenne - élevée
  - Mixité élevée
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 8** Carte de mixité, agglomération de Matane

## 2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER<sup>10</sup>

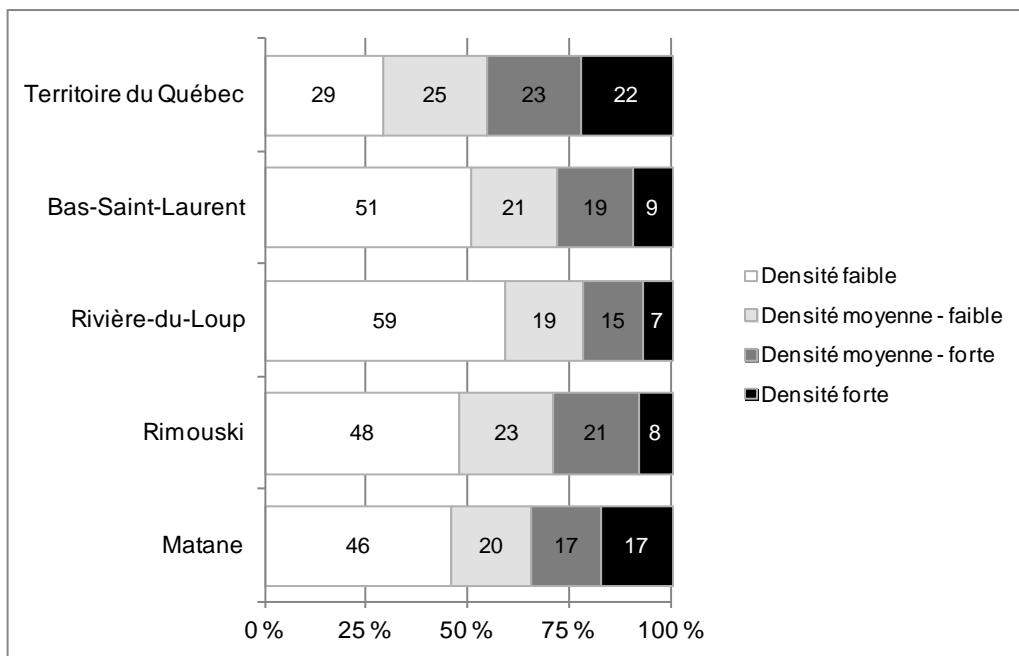
### Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est établi à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km<sup>2</sup>. Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS du Bas-Saint-Laurent, la densité moyenne est de 34,4 intersections au km<sup>2</sup>. Il s'agit d'une densité inférieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km<sup>2</sup>. Le réseau routier de Matane est caractérisé par la densité des intersections la plus élevée des trois régions urbaines du Bas-Saint-Laurent avec une moyenne de 37,6 intersections au km<sup>2</sup>. L'agglomération de Rimouski se compare à la moyenne régionale avec un niveau moyen de connexité de 34,8 intersections au km<sup>2</sup>. L'agglomération de Rivière-du-Loup se retrouve en dessous de la moyenne régionale avec une densité de 31,4 intersections au km<sup>2</sup>.

Ainsi, une majorité (51 %) de la population du Bas-Saint-Laurent habite des AD de faible connexité, comparativement à 29 % pour l'ensemble du Québec. C'est à Rivière-du-Loup que cette proportion est la plus élevée avec près de 59 % de sa population habitant des AD de faibles connexités. À Matane, près de 17 % de la population habite des AD de forte connexité, comparativement à 22 % pour l'ensemble de la population québécoise (figure 9). Une connexité élevée est l'un des éléments susceptibles de favoriser les déplacements à pied. Les AD de plus forte connexité se trouvent autour des noyaux centraux. Ces zones ayant des densités d'intersections moyennes - fortes et fortes sont concentrées dans quelques AD. En périphérie, le niveau de connexité des AD est beaucoup moins élevé (figures 10, 11 et 12).

---

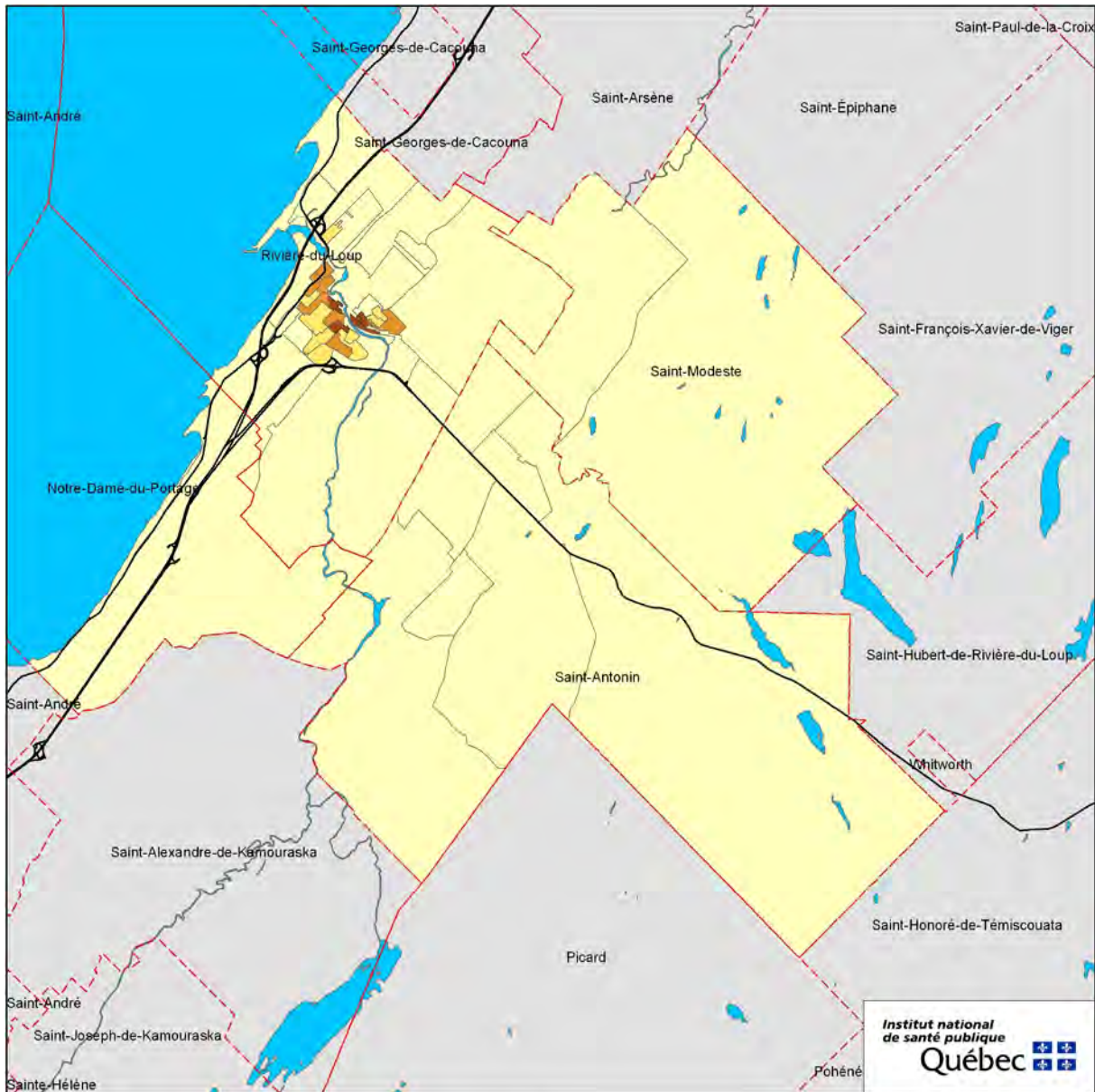
<sup>10</sup> Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.



**Figure 9 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus<sup>11</sup>**

<sup>11</sup> Densité faible = 23,9 et moins intersections au km<sup>2</sup>; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- Connexité faible
- Connexité moyenne - faible
- Connexité moyenne - élevée
- Connexité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

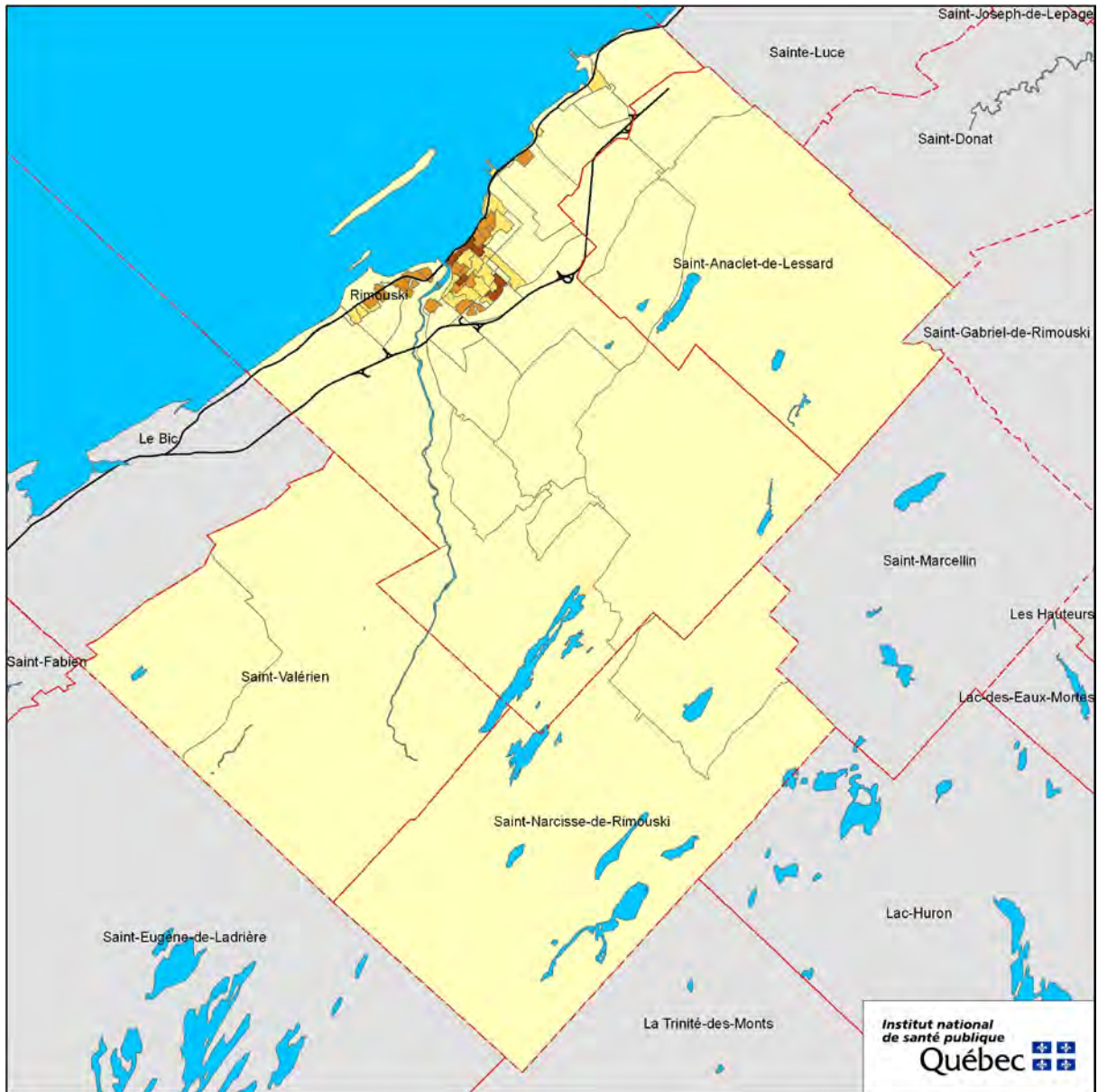
**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 10 Carte de connexité, agglomération de Rivière-du-Loup**



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- Connexité faible
- Connexité moyenne - faible
- Connexité moyenne - élevée
- Connexité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

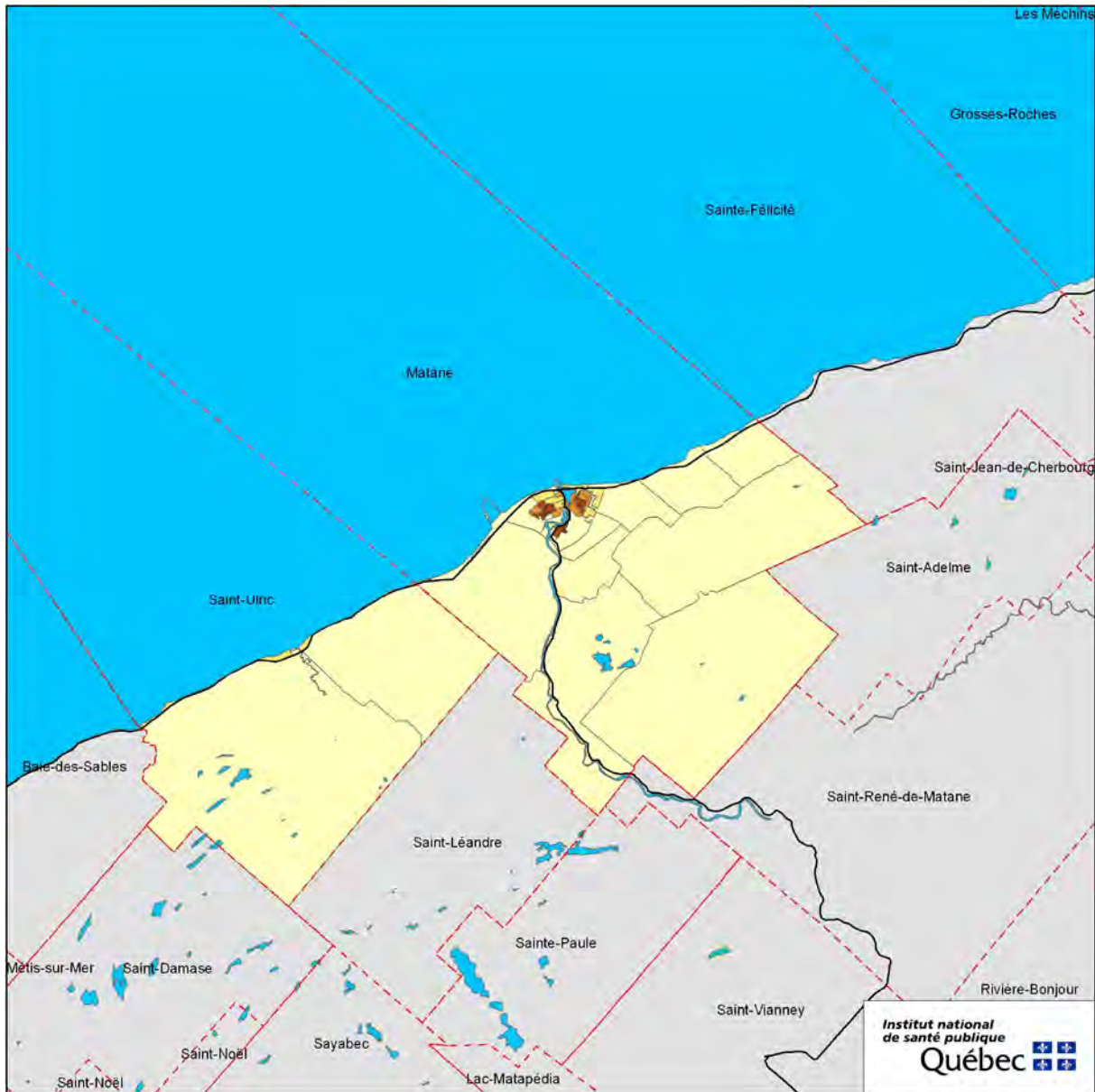
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 11** Carte de connexité, agglomération de Rimouski





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Connexité faible
  - Connexité moyenne - faible
  - Connexité moyenne - élevée
  - Connexité élevée
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 12 Carte de connexité, agglomération de Matane**

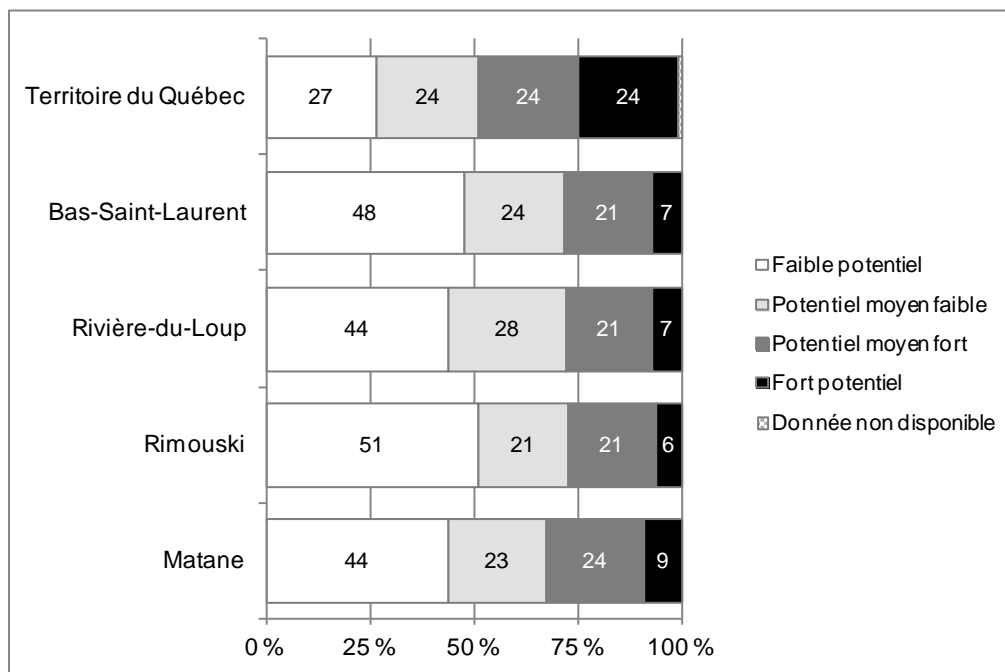
## 2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD<sup>12</sup>

### Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,0 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,3 et une valeur maximale de 42,3 et un écart-type de 2,5. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de - 1,30 pour la RSS du Bas-Saint-Laurent. La figure 13 nous permet de constater que 7 % de la population habite des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec. C'est dans l'agglomération de Matane que nous retrouvons la proportion la plus élevée de la population habitant des AD ayant un fort potentiel piétonnier (9 %). À Rimouski, une forte proportion de la population habite des AD où le potentiel piétonnier est faible comparativement à l'ensemble du Québec.

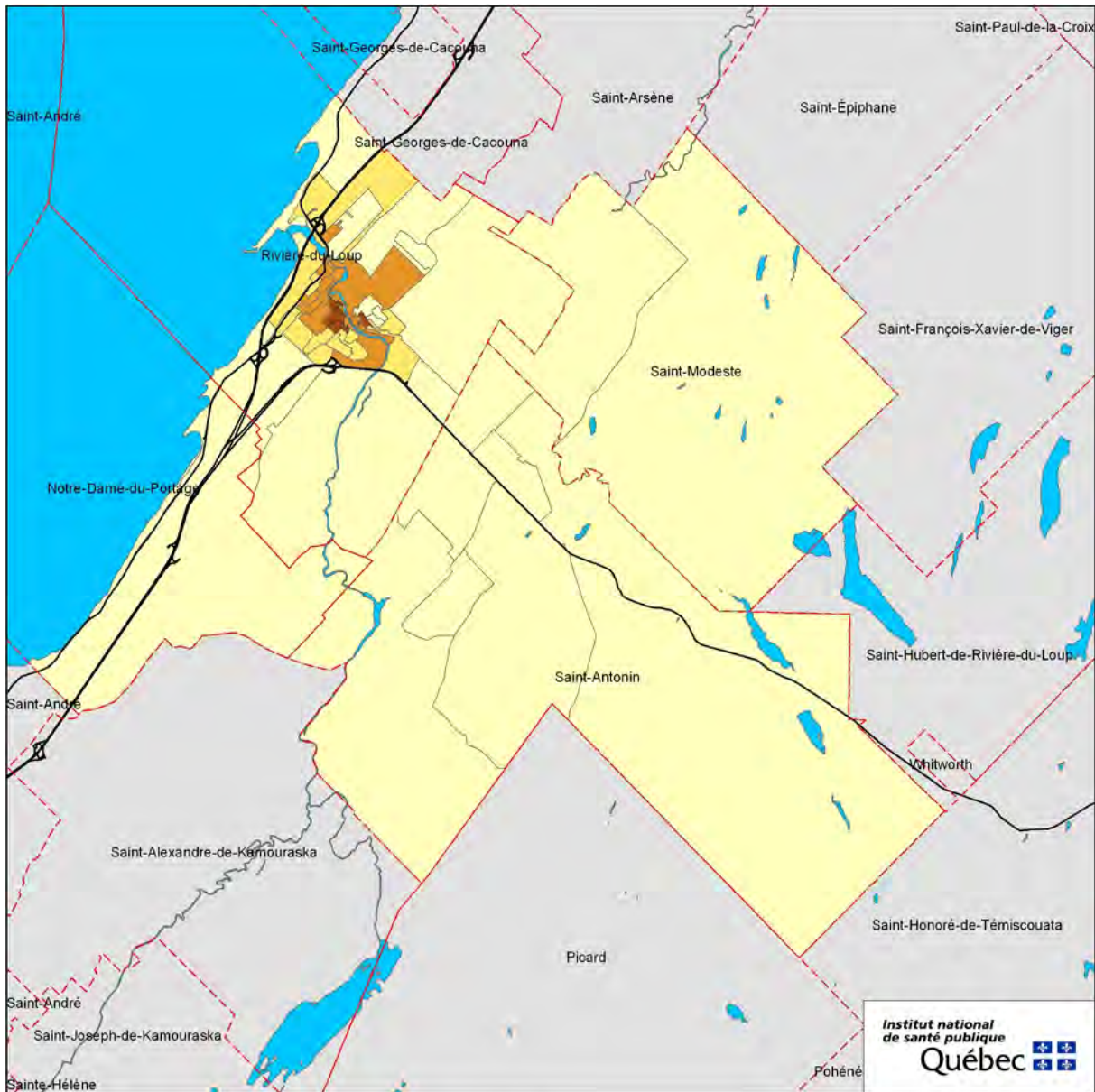
Le potentiel piétonnier est plus élevé dans les AD centrales des agglomérations urbaines de la RSS du Bas-Saint-Laurent (figures 14, 15 et 16). En périphérie des agglomérations, le potentiel piétonnier des AD est faible ou moyen faible.



**Figure 13 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD<sup>13</sup>**

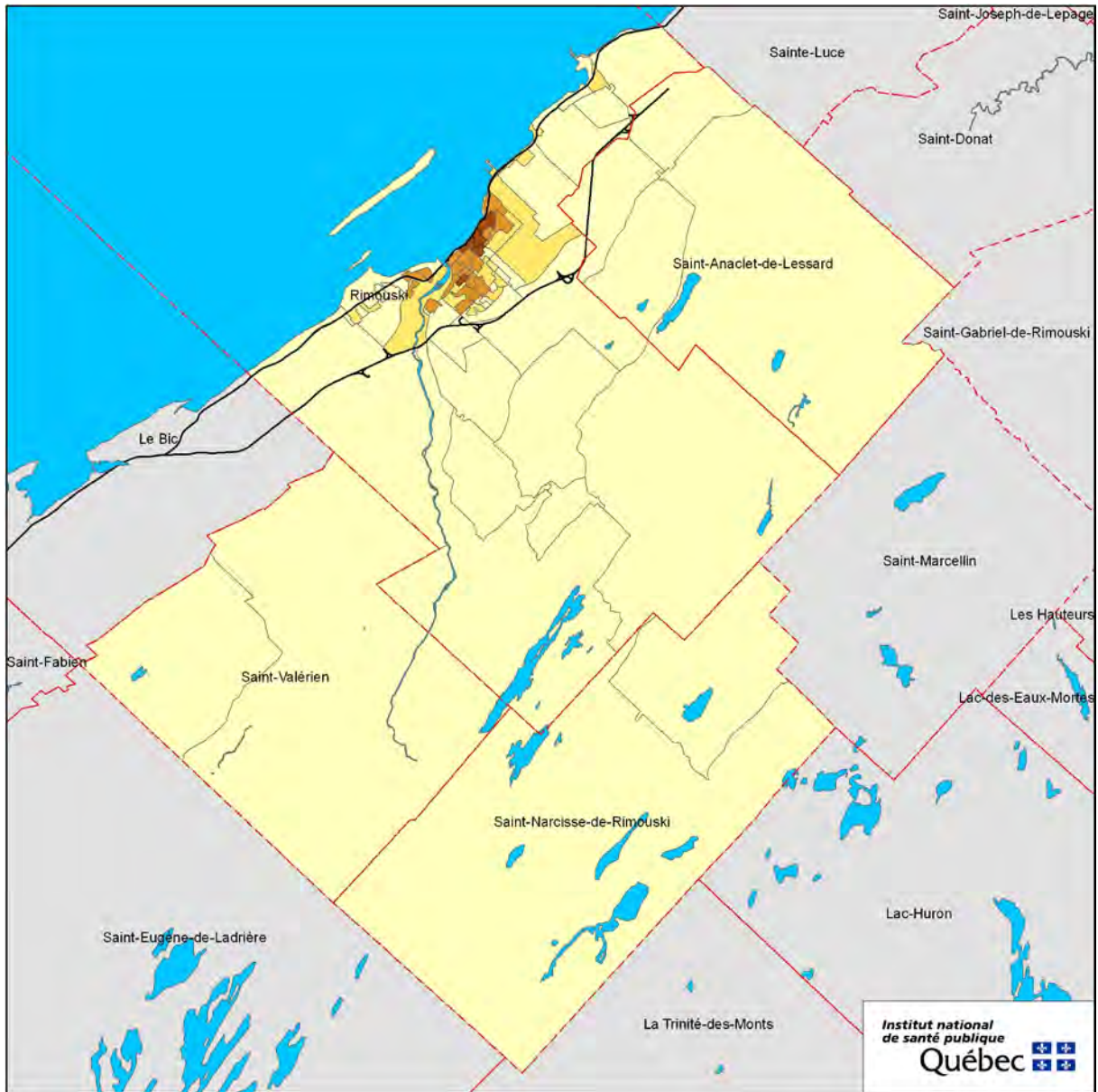
<sup>12</sup> Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

<sup>13</sup> Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.



**Figure 14** Carte du potentiel piétonnier, agglomération de Rivière-du-Loup





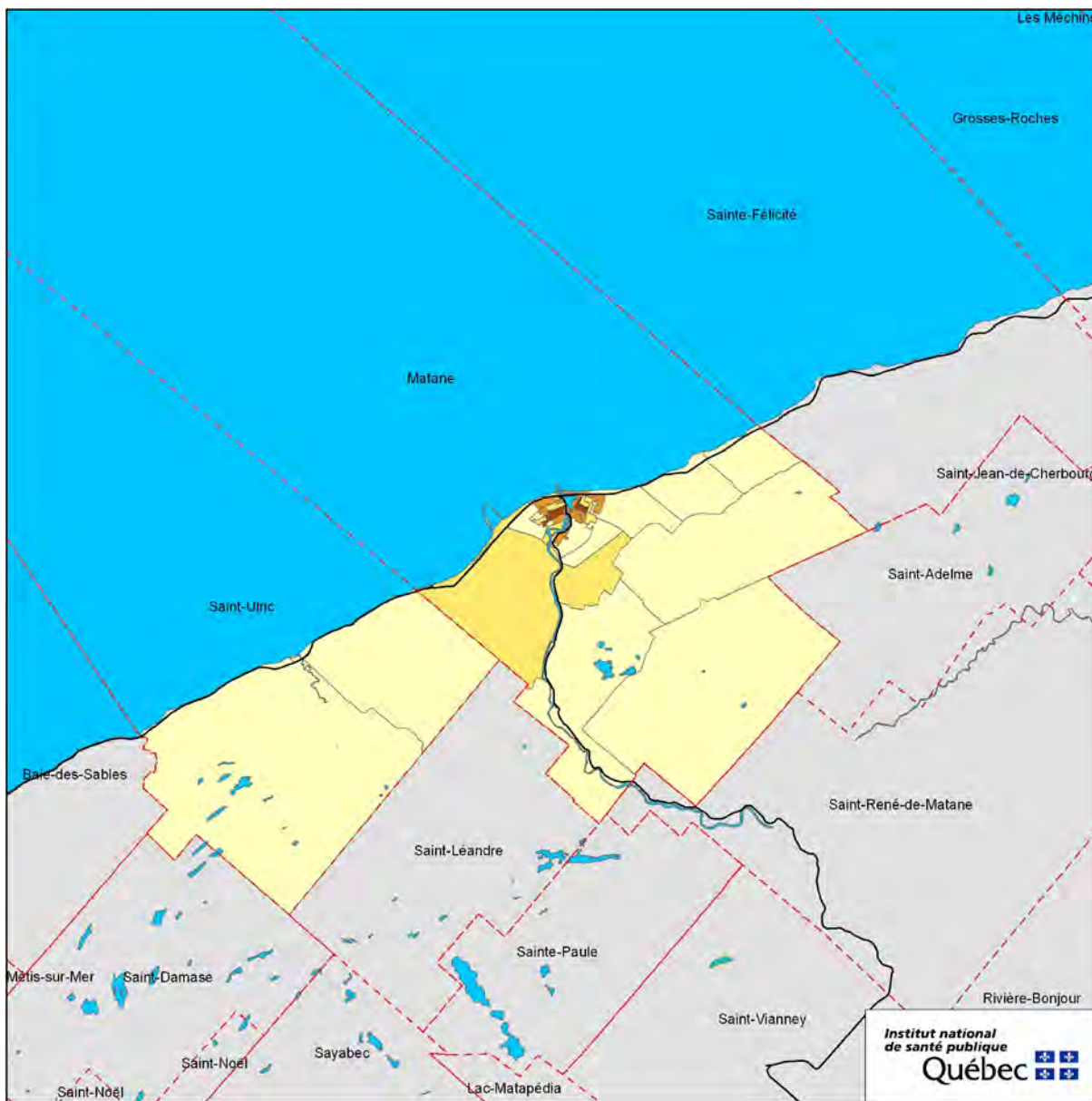
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Potentiel faible
  - Potentiel moyen - faible
  - Potentiel moyen - élevé
  - Potentiel élevé
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 15** Carte du potentiel piétonnier, agglomération de Rimouski



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Potentiel faible
  - Potentiel moyen - faible
  - Potentiel moyen - élevé
  - Potentiel élevé
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Réseau routier national  
(Ressources naturelles Canada, 2007)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

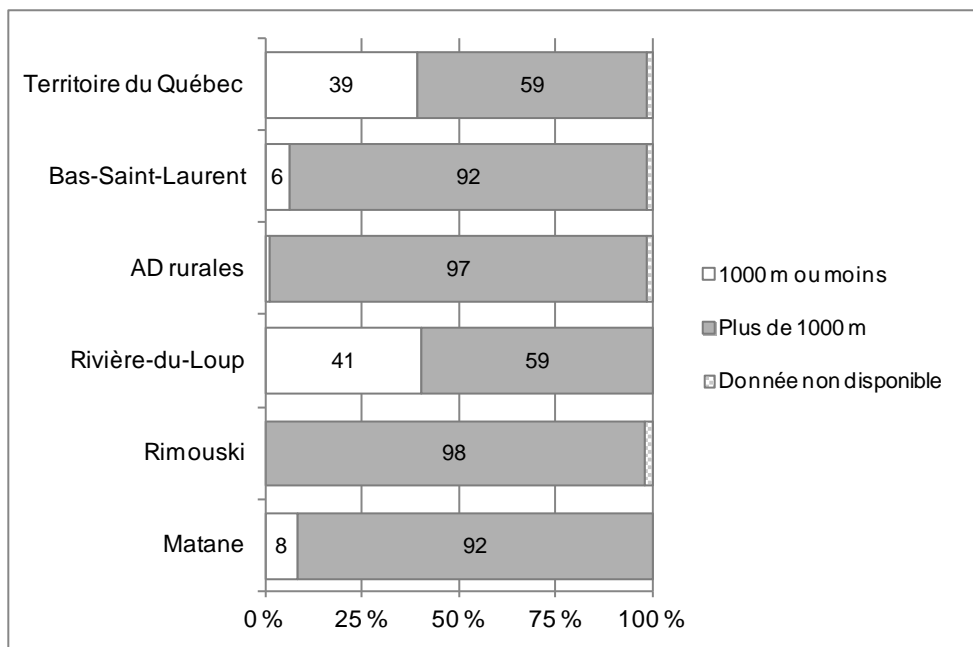
**Figure 16 Carte du potentiel piétonnier, agglomération de Matane**

## 2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

### Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. Selon ces données, nous comptons pour la RSS du Bas-Saint-Laurent près de 2 853 kilomètres de sentiers. La figure 1 montre le réseau de sentiers de la région. La distance moyenne à au moins un sentier est de 6,2 km. Dans la RSS du Bas-Saint-Laurent 92 % de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (59 %). C'est à Rivière-du-Loup qu'une proportion élevée de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier (41 %).

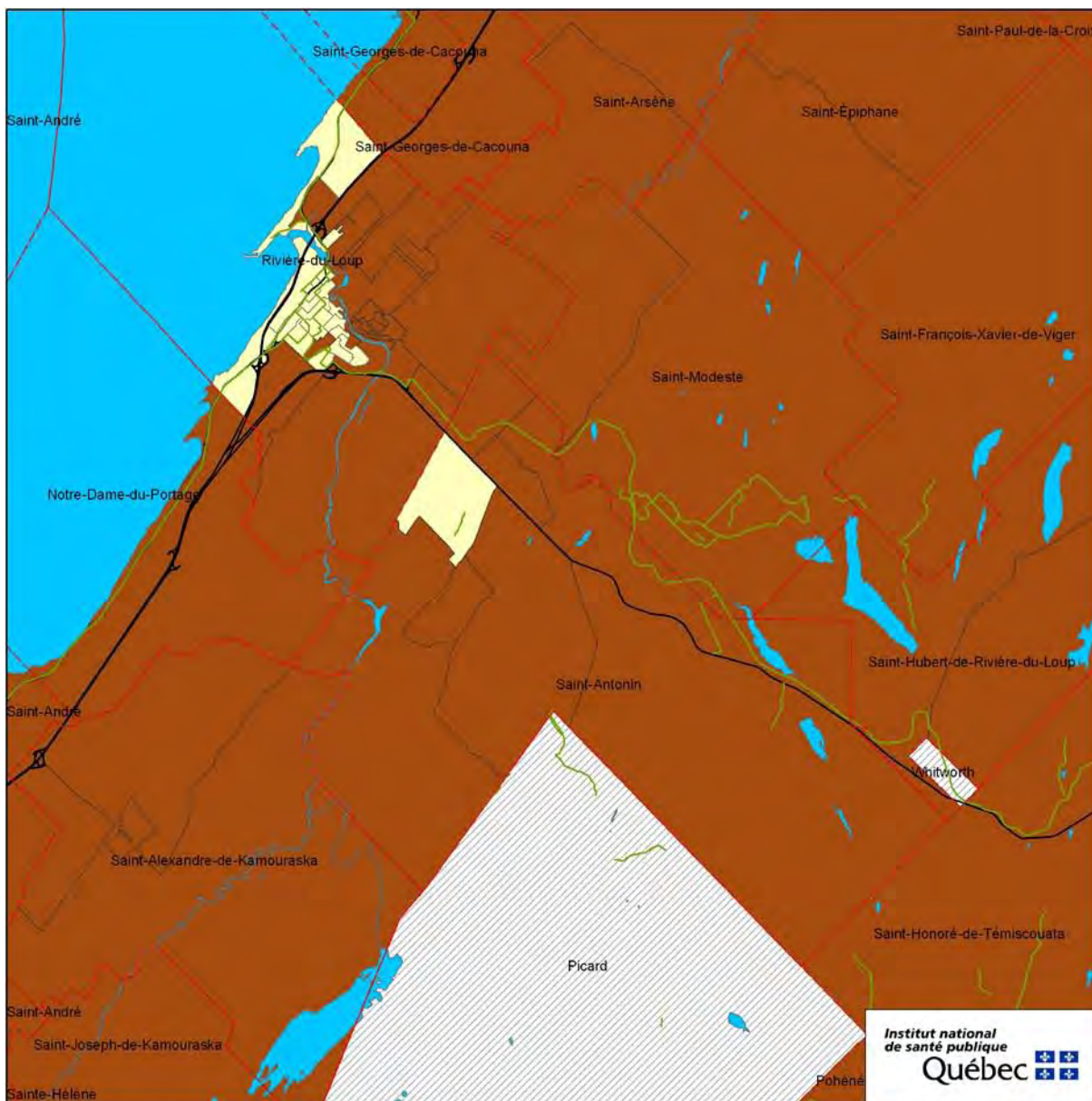
Les figures 18, 19 et 20 montrent qu'il y a peu de zones où la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. La « Route verte » est l'infrastructure de sentier traversant les agglomérations de la région. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.



**Figure 17** Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).





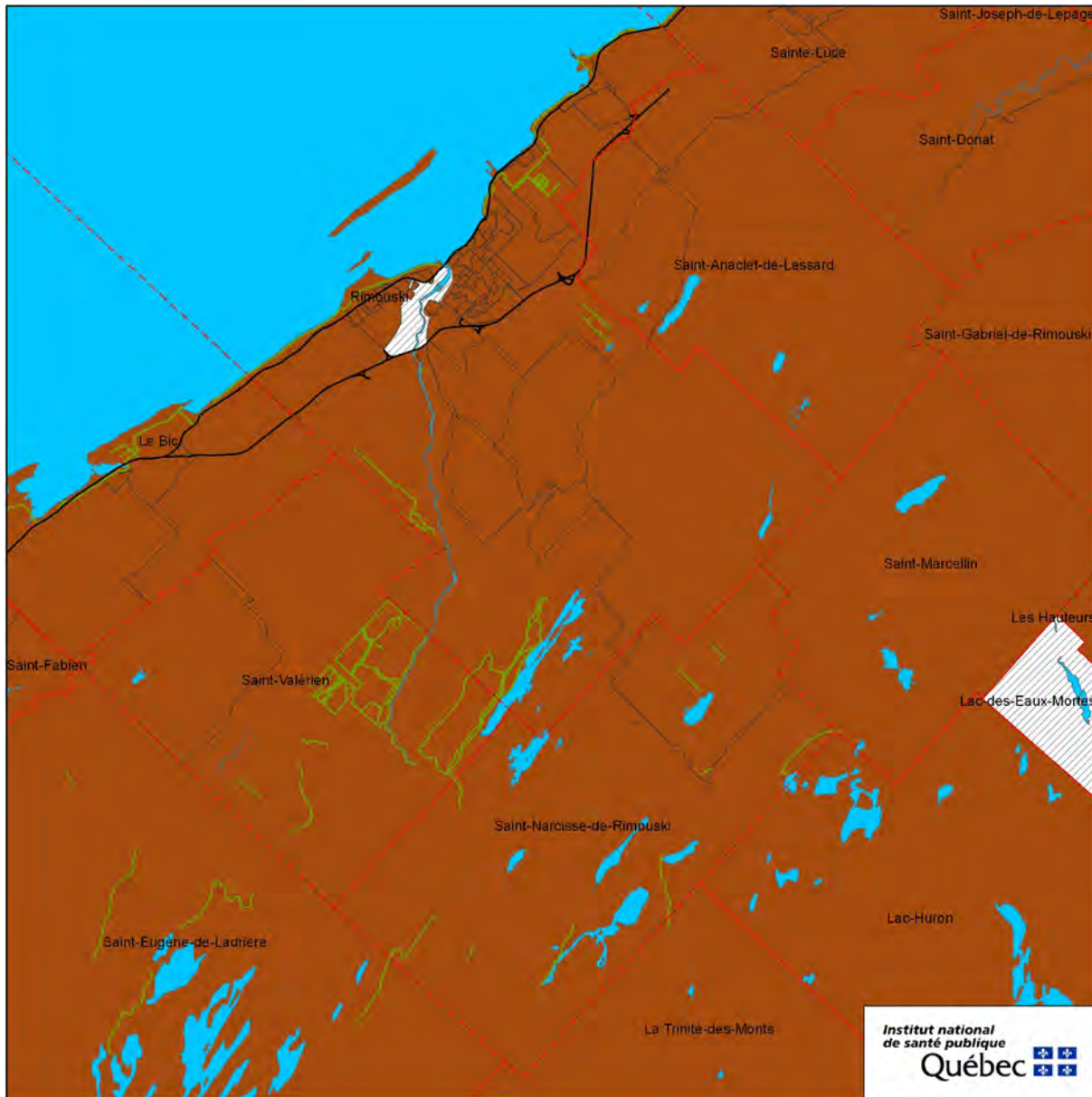
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Sentiers
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)  
Couche des composantes d'utilisation  
géographique régionale (MRNF, 2010)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 18** Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Rivière-du-Loup



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

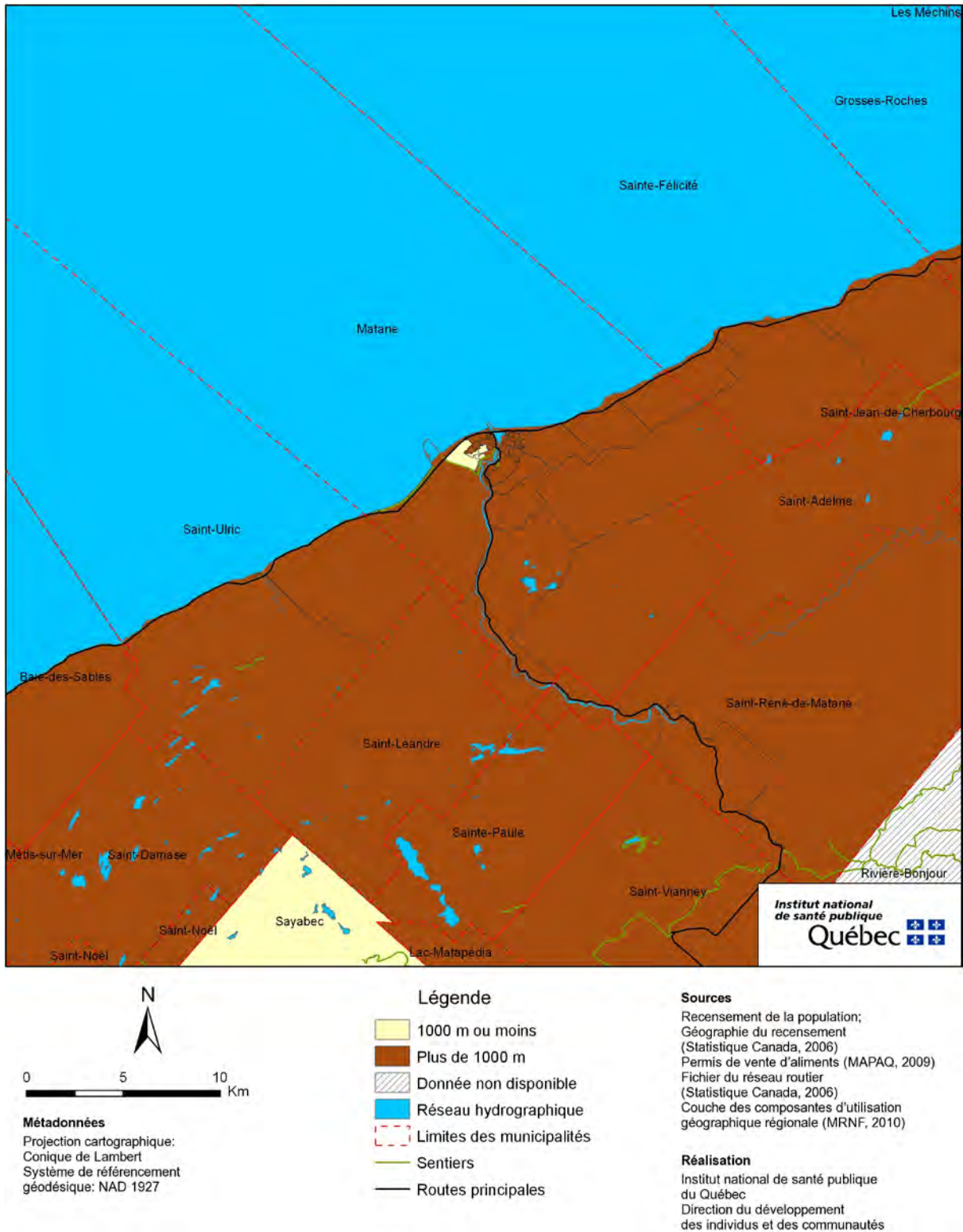
- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Sentiers
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)  
Couche des composantes d'utilisation  
géographique régionale (MRNF, 2010)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 19** Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Rimouski

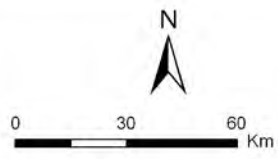




**Figure 20** Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Matane



Institut national  
de santé publique  
Québec



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Sentiers
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)  
Couche des composantes d'utilisation  
géographique régionale (MRNF, 2010)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

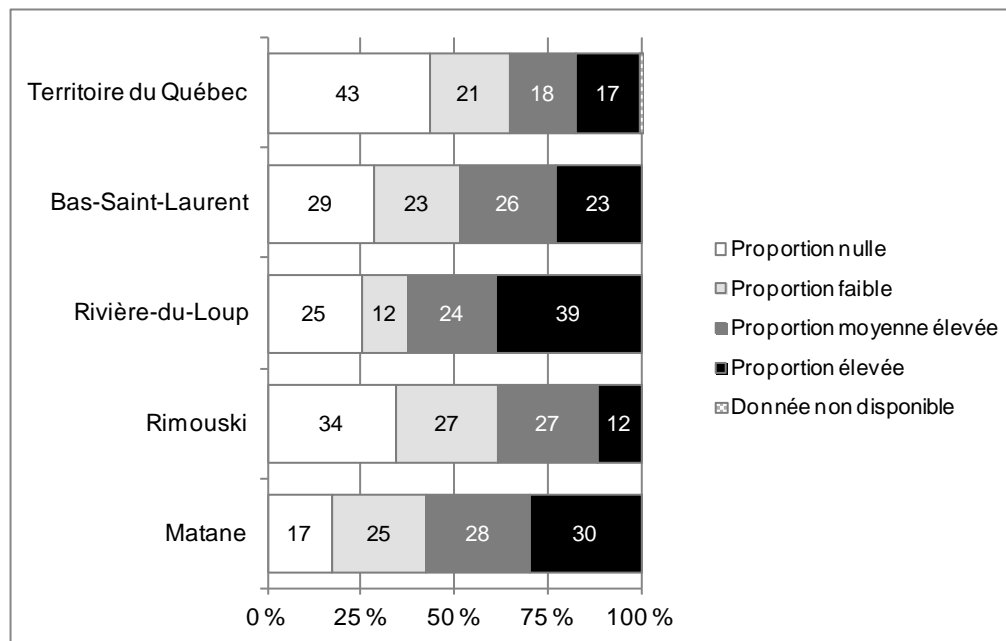
**Figure 21** Carte d'accessibilité aux sentiers, région du Bas-Saint-Laurent

## 2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946

### Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur qui a été calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou de donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). L'agglomération de Rivière-du-Loup compte une bonne quantité de logements construits avant 1946. Des milieux, qui selon la littérature, peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire. C'est dans l'agglomération de Rimouski que nous retrouvons la plus faible proportion de logements construits avant 1946 (figure 22).

Pour la RSS du Bas-Saint-Laurent, la population habitant des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est nulle se situe à 29 % ce qui est en dessous de la proportion pour l'ensemble du Québec. C'est dans l'agglomération de Rivière-du-Loup que nous retrouvons une forte proportion de la population qui habite des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est élevée (39 %), par la suite vient dans l'ordre Matane (30 %) et Rimouski avec seulement 12 %.



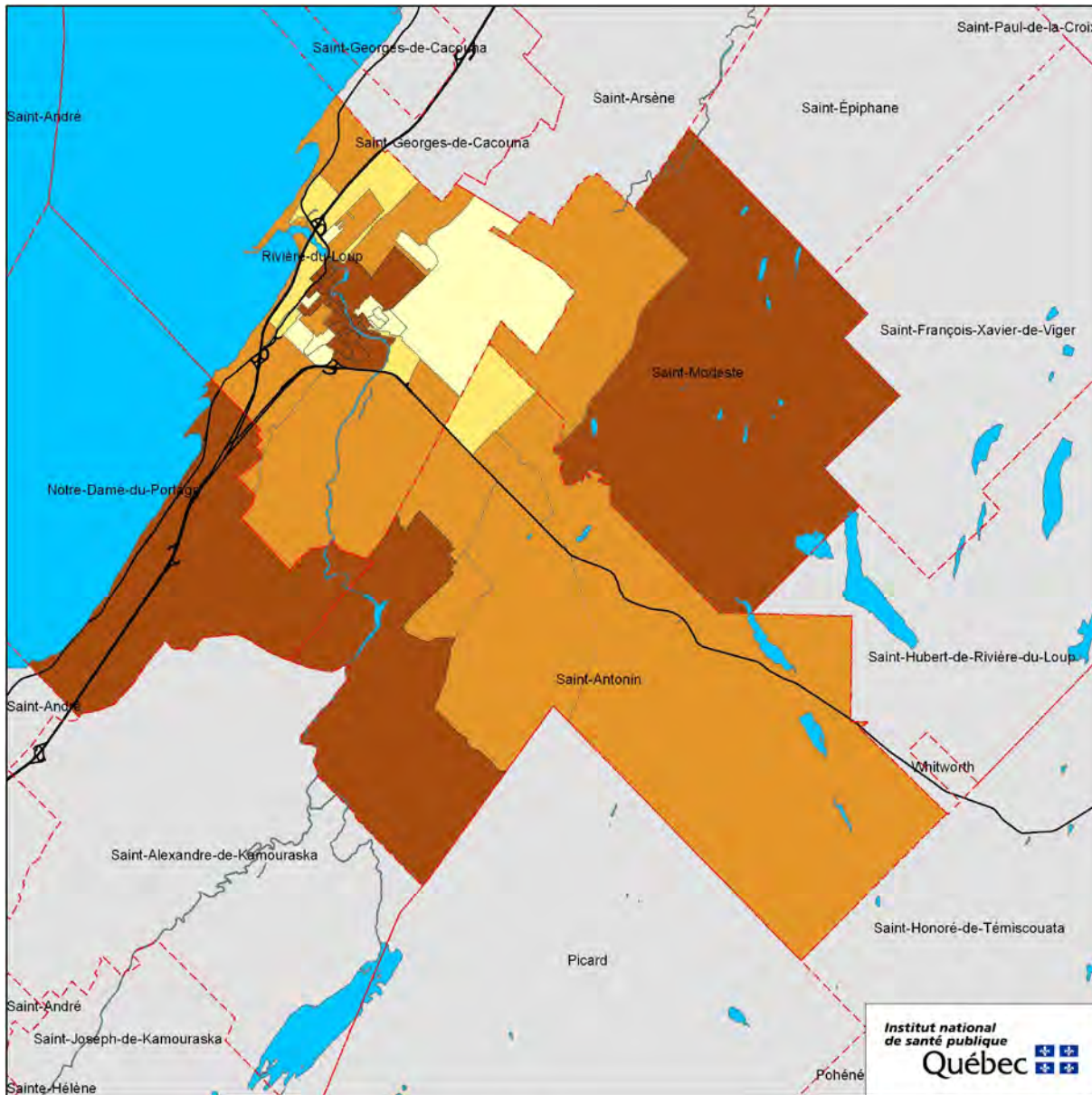
**Figure 22 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946<sup>15</sup>**

Note : Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

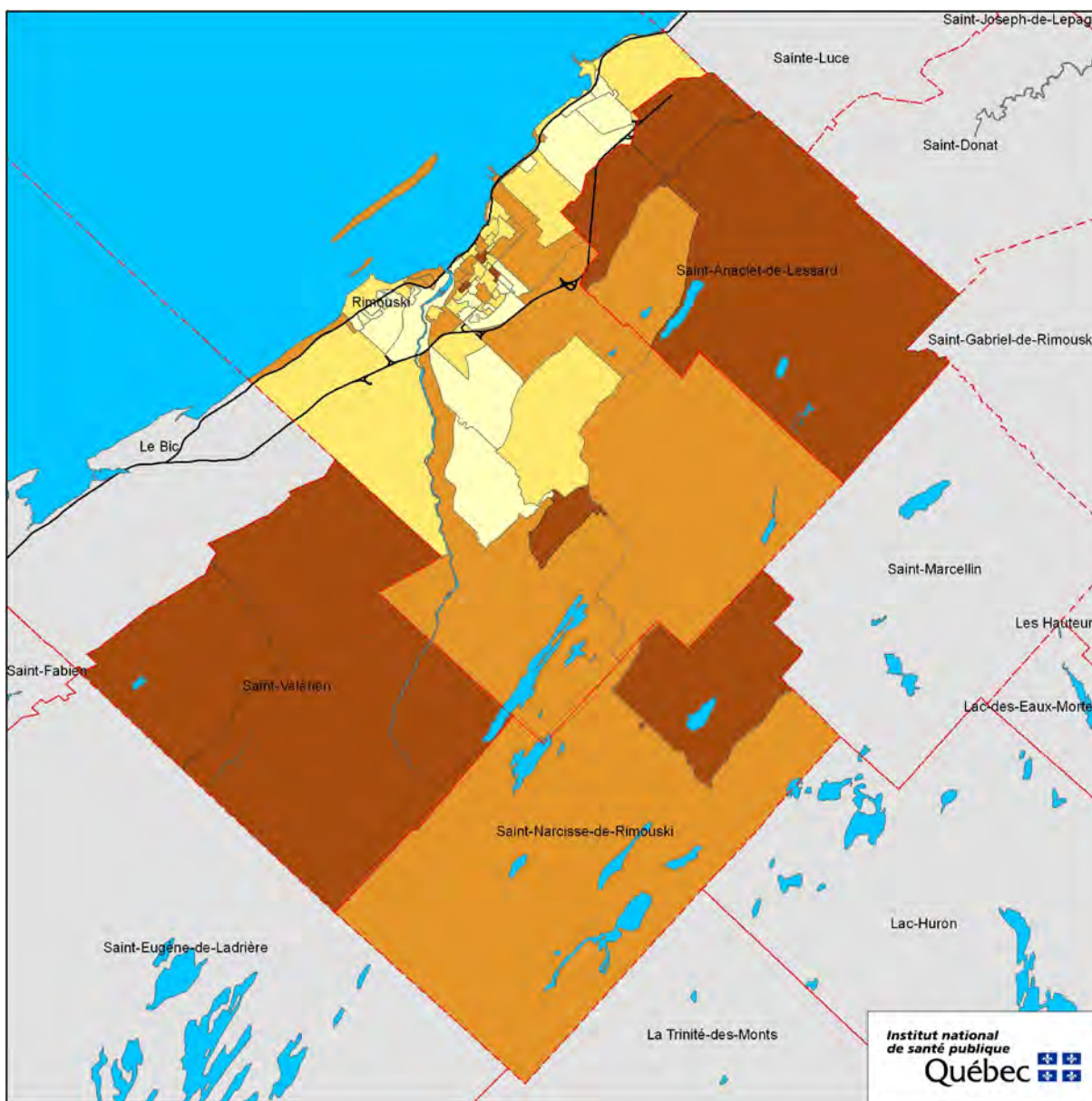
Source : Statistique Canada, 2006.

<sup>15</sup> Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.





**Figure 23** Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Rivière-du-Loup



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- Proportion nulle
- Proportion faible
- Proportion moyenne
- Proportion élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

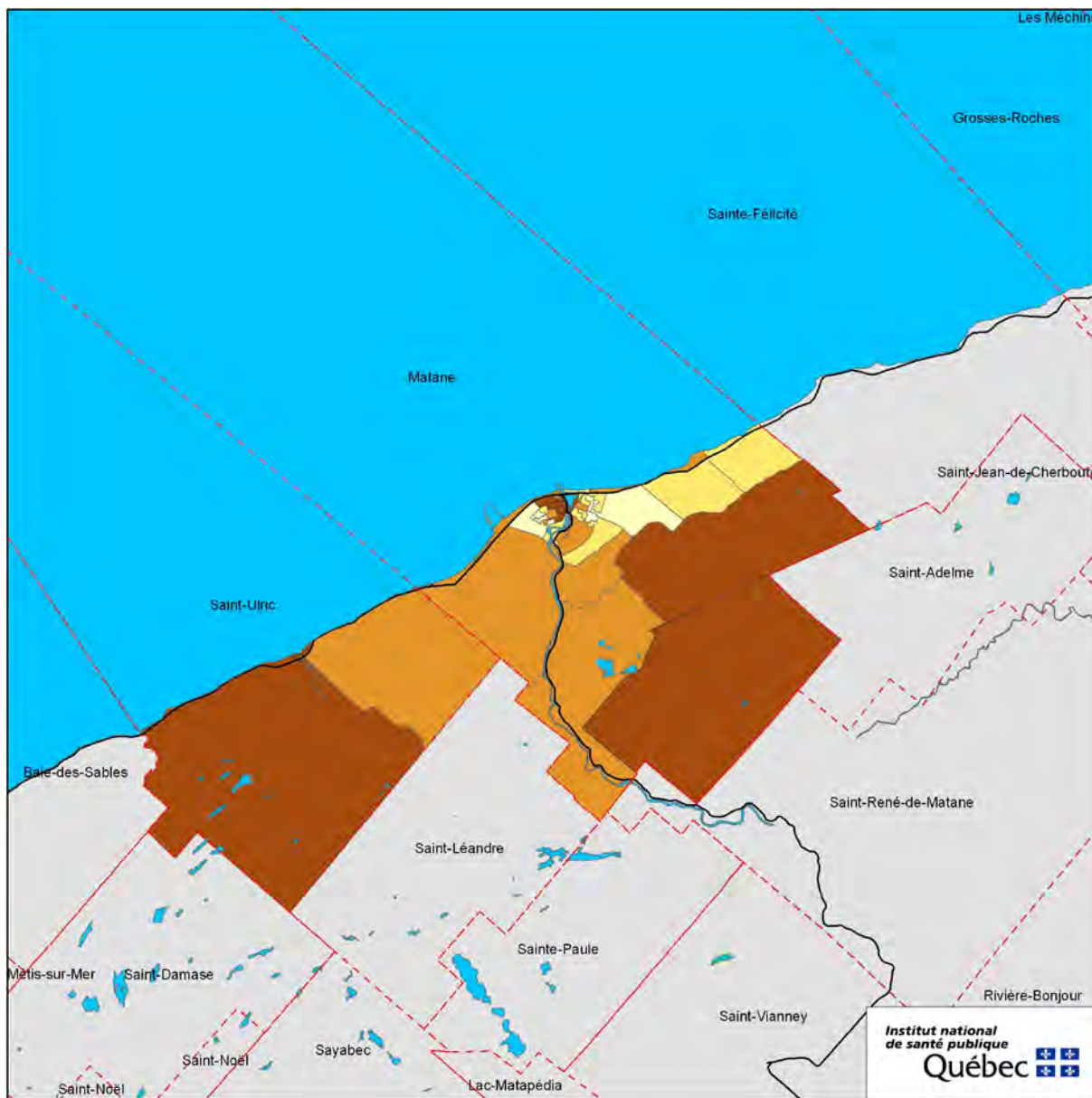
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 24** Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Rimouski





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- Proportion nulle
  - Proportion faible
  - Proportion moyenne
  - Proportion élevée
  - Donnée non disponible
  - A.D. rurales
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 25** Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Matane

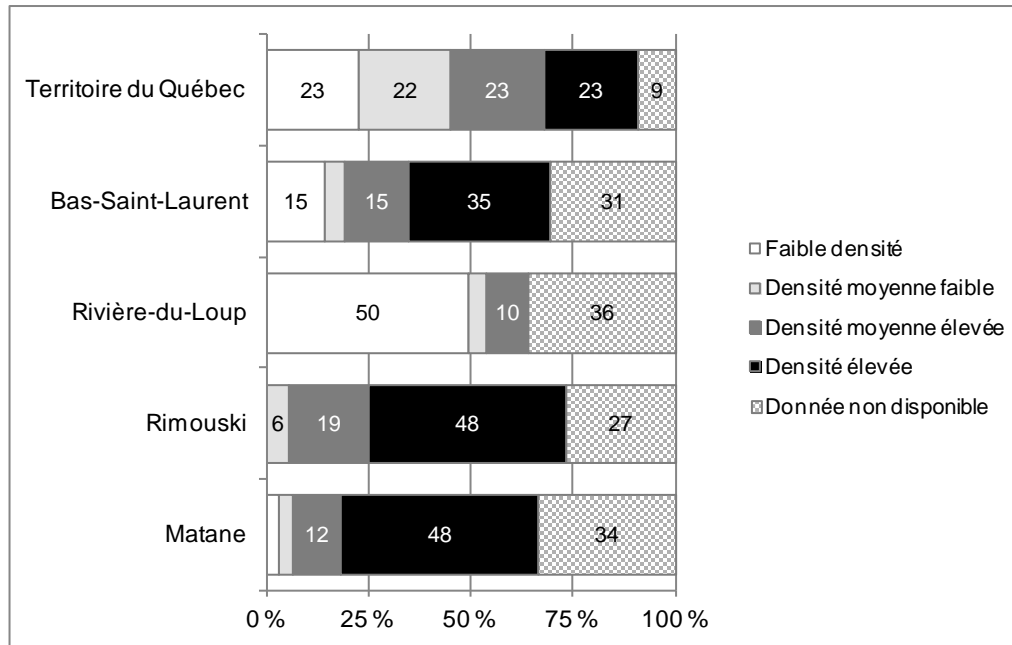


## 2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION

### Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS du Bas-Saint-Laurent sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Pour l'ensemble des AD urbains de la RSS près de 50 % de la population habite des secteurs où la densité de végétation est élevée comparativement à 46 % pour l'ensemble du Québec. C'est dans l'agglomération de Rimouski que cette proportion est la plus élevée avec 67 % vient ensuite Matane (60 %) (figure 26).

Les secteurs à forte densité de végétation sont, pour la plupart, localisés en périphérie des agglomérations urbaines où la densité de l'utilisation du sol est faible et où la présence de milieu forestier est importante. L'agglomération de Rivière-du-Loup contient plusieurs secteurs centraux où la densité de végétation est faible. Celle-ci augmente pour les secteurs situés en périphérie (figure 27).

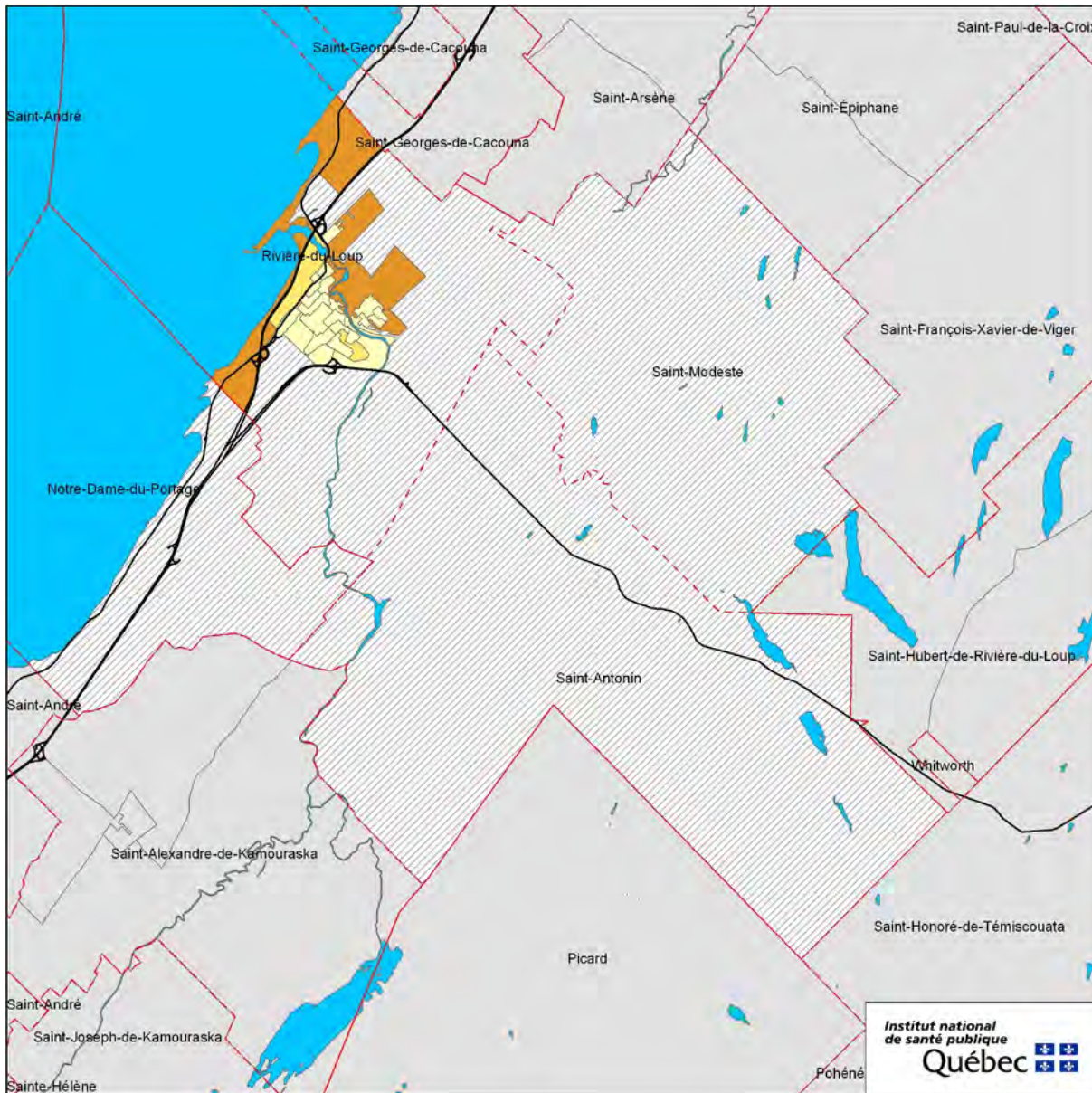


**Figure 26 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD<sup>16</sup>**

Note : L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

\* Calculé à partir des images SPOT, ne peut pas être comparé avec les autres agglomérations de la région.

<sup>16</sup> Faible densité = - 0,47 à - 0,20; Densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- Densité faible
- Densité moyenne - faible
- Densité moyenne - élevée
- Densité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

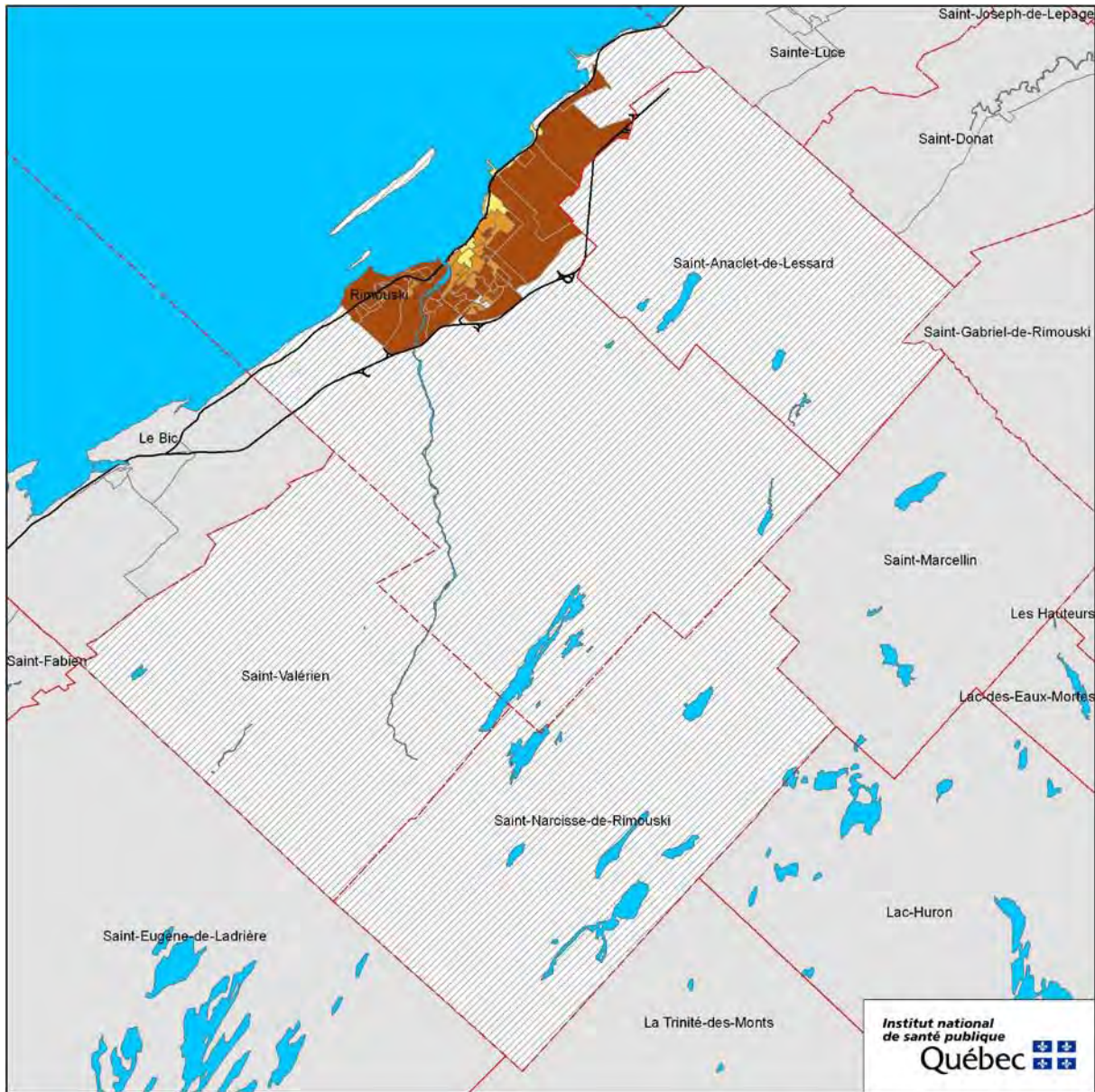
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Images satellites Landsat (NRCan, 2003)  
SPOT  
(Ressources naturelles Canada, 2010)

**Réalisation**

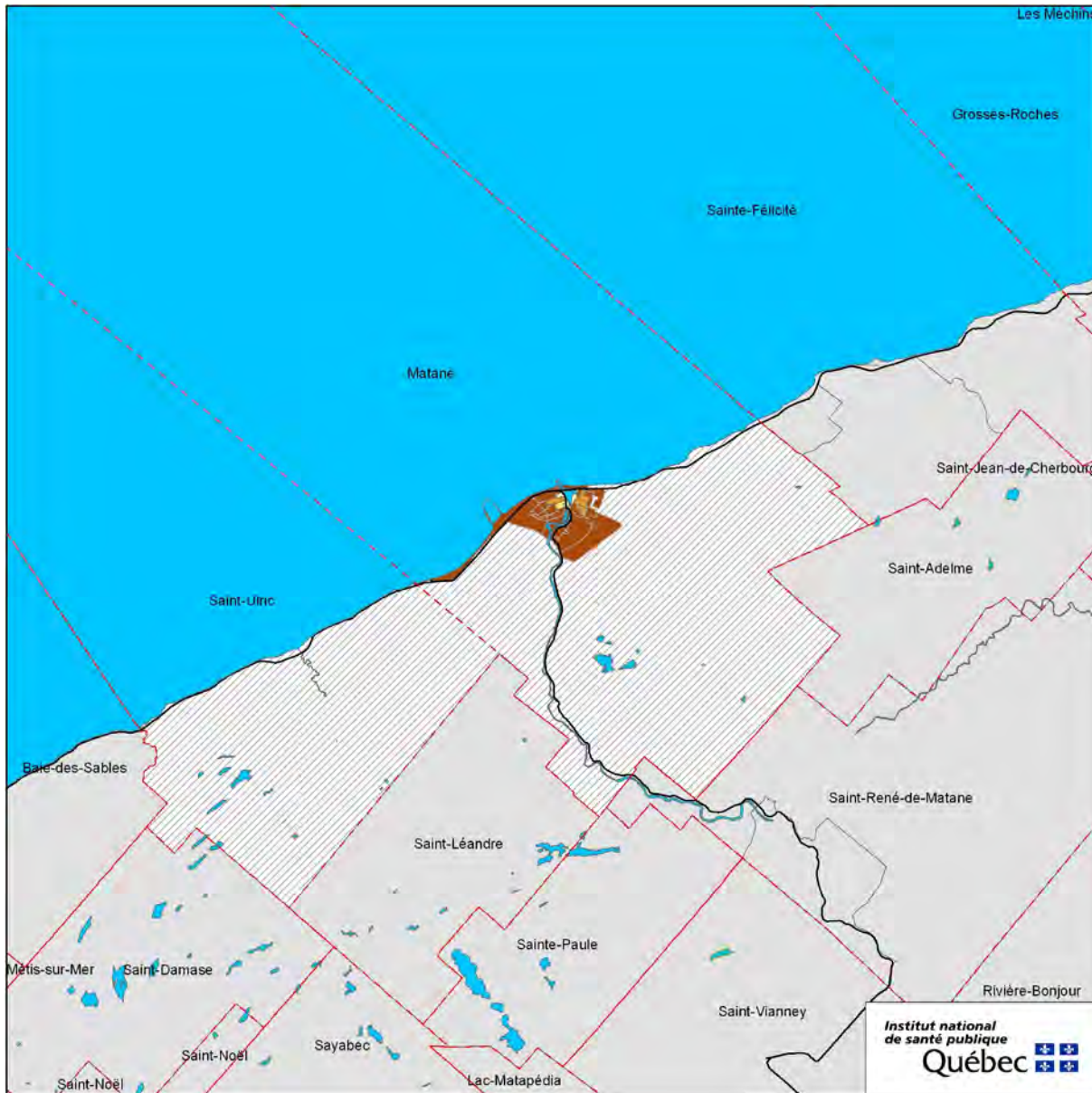
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 27** Carte de densité de végétation, agglomération de Rivière-du-Loup





**Figure 28** Carte de densité de végétation, agglomération de Rimouski



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- Densité faible
- Densité moyenne - faible
- Densité moyenne - élevée
- Densité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Images satellites Landsat (NRCan, 2003)  
SPOT  
(Ressources naturelles Canada, 2010)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 29** Carte de densité de végétation, agglomération de Matane

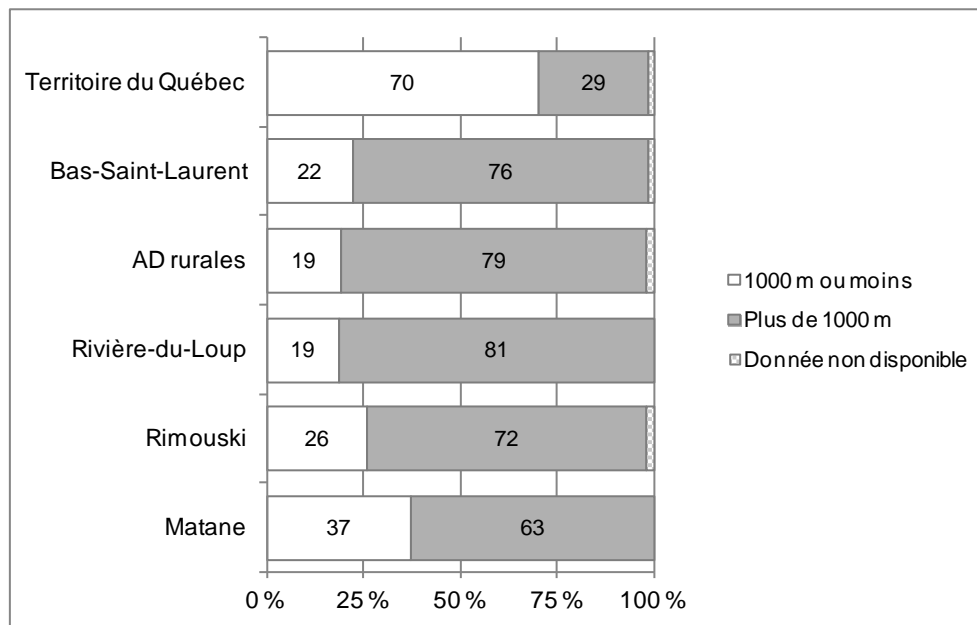
## 2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

### Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 91 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près 0,42 parc ou espace vert pour 1000 habitants. La population de la RSS du Bas-Saint-Laurent est, en moyenne, à 5,5 kilomètres d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 30 montre que la plupart des habitants (76 %) de la RSS du Bas-Saint-Laurent sont à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Dans les agglomérations urbaines de Rivière-du-Loup et de Rimouski la proportion de la population à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace sont respectivement de 81 et 72 %, des valeurs plus élevée que pour l'ensemble du Québec. À Matane, il a été observé que la majorité de la population soit près de 63 % est localisée à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert.

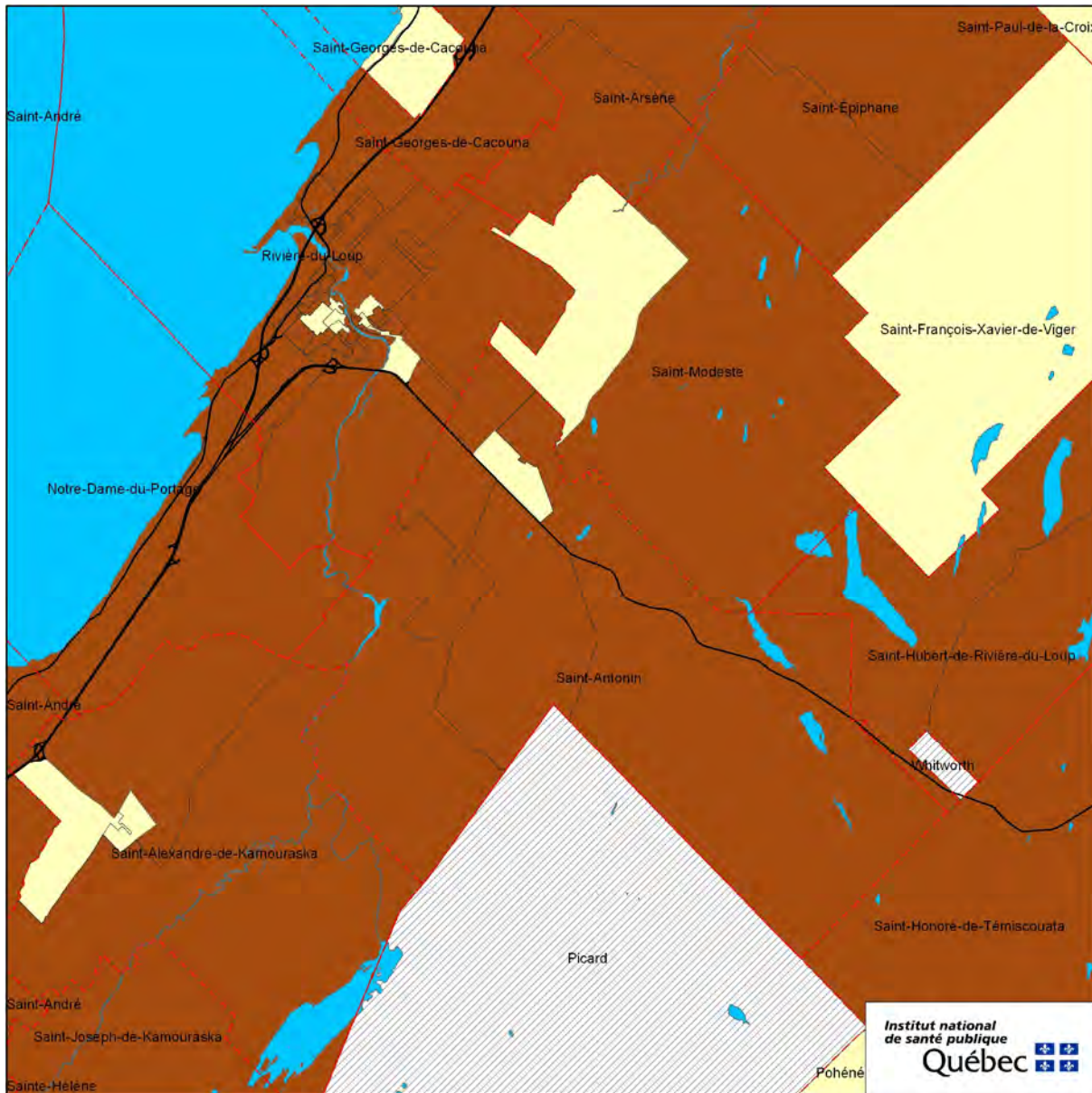
Les figures 31, 32, 33 et 34 montrent la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 31).



**Figure 30** Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD<sup>17</sup>

<sup>17</sup> Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.





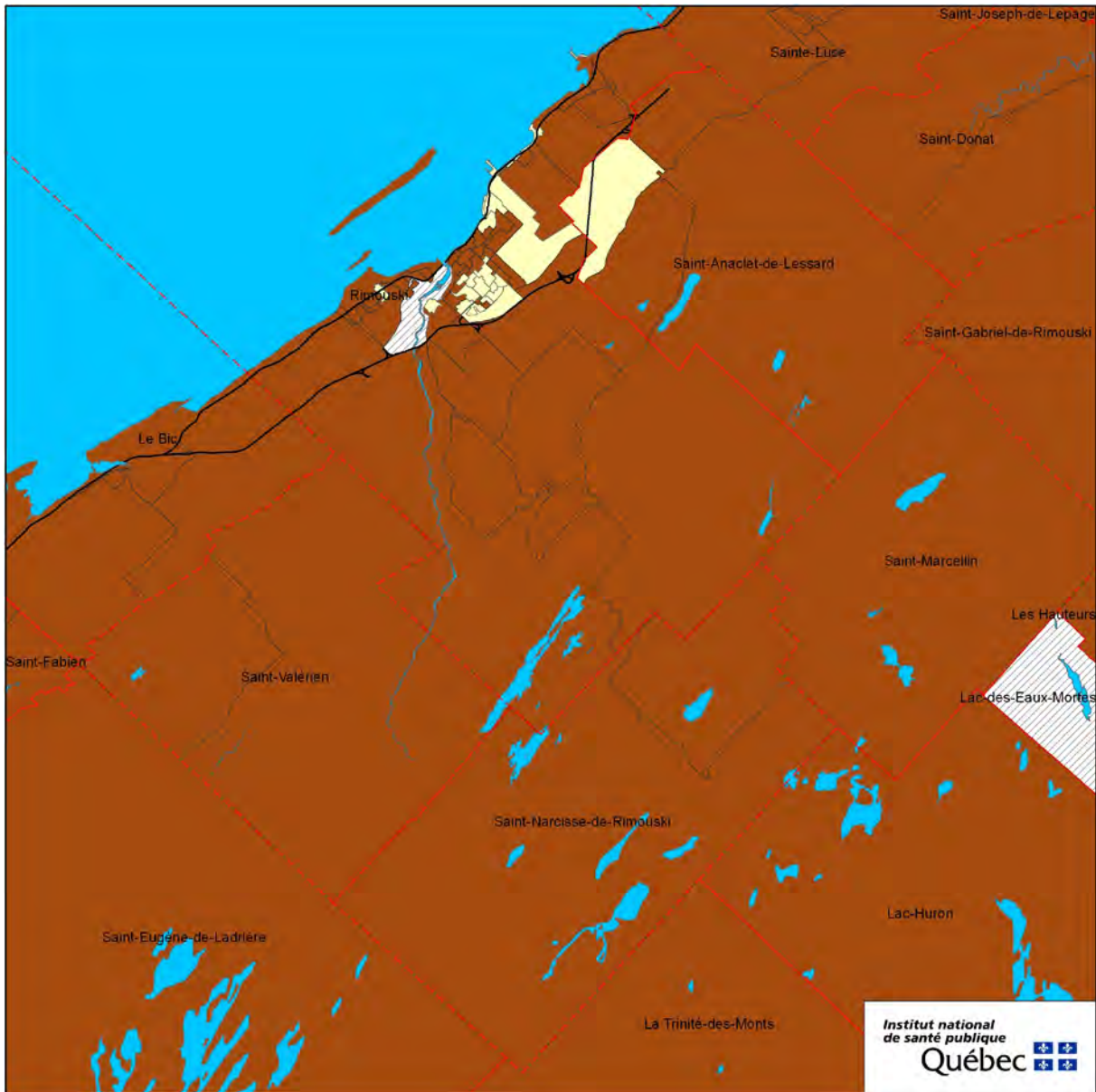
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 31** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Rivière-du-Loup



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

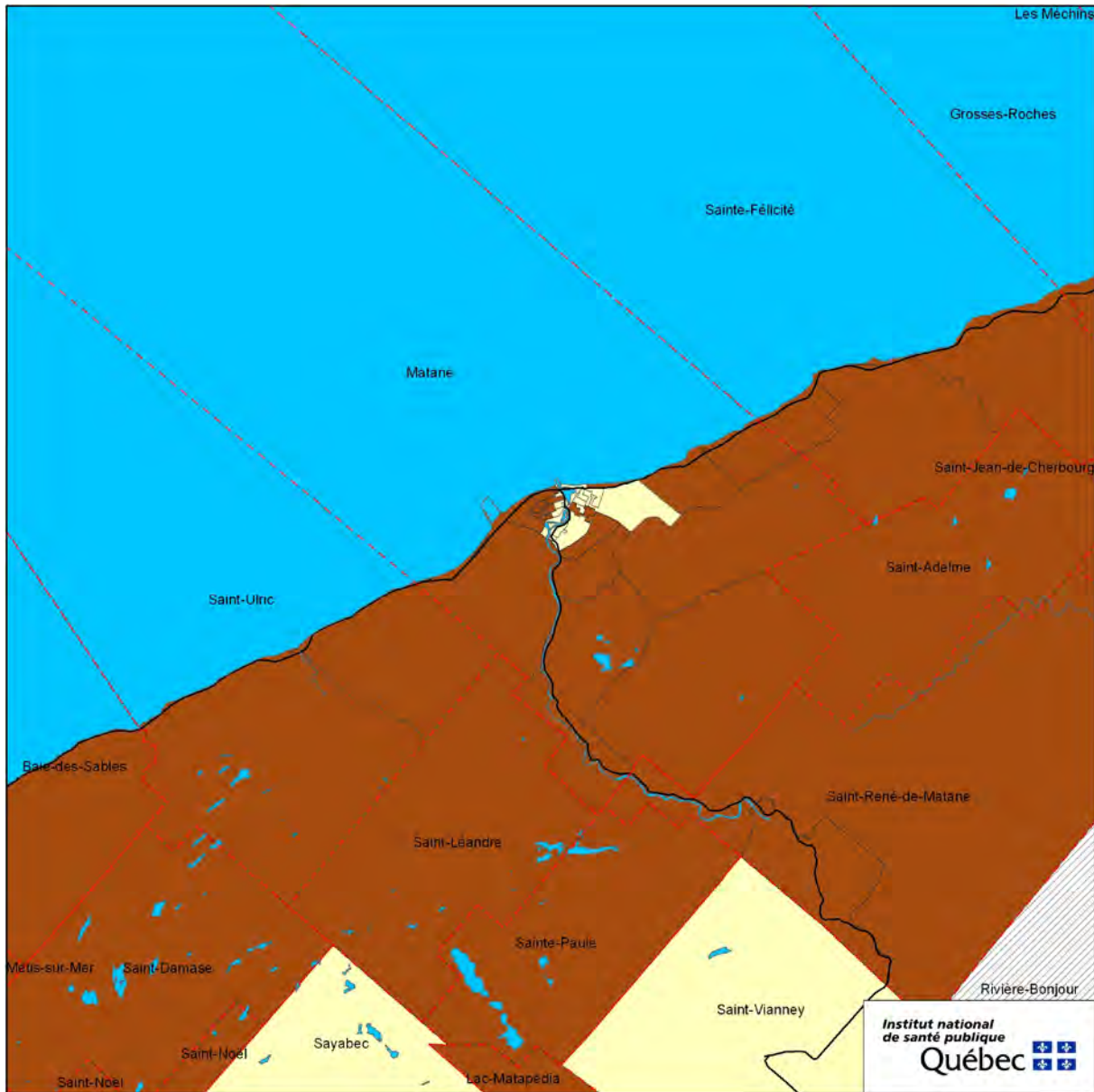
- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 32** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Rimouski





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

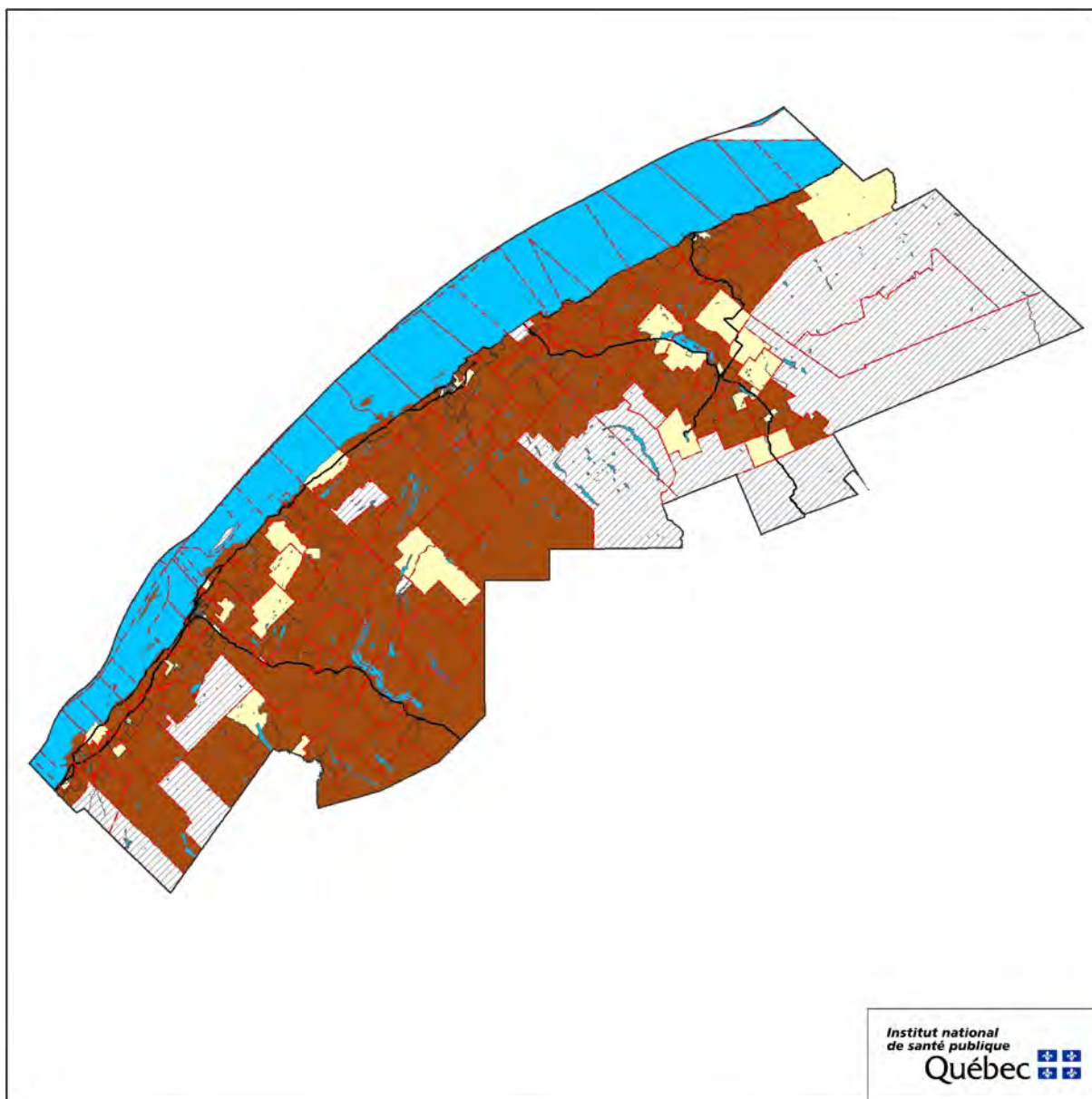
- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

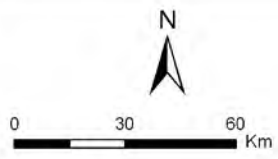
**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 33** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Matane





Institut national  
de santé publique  
**Québec**



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

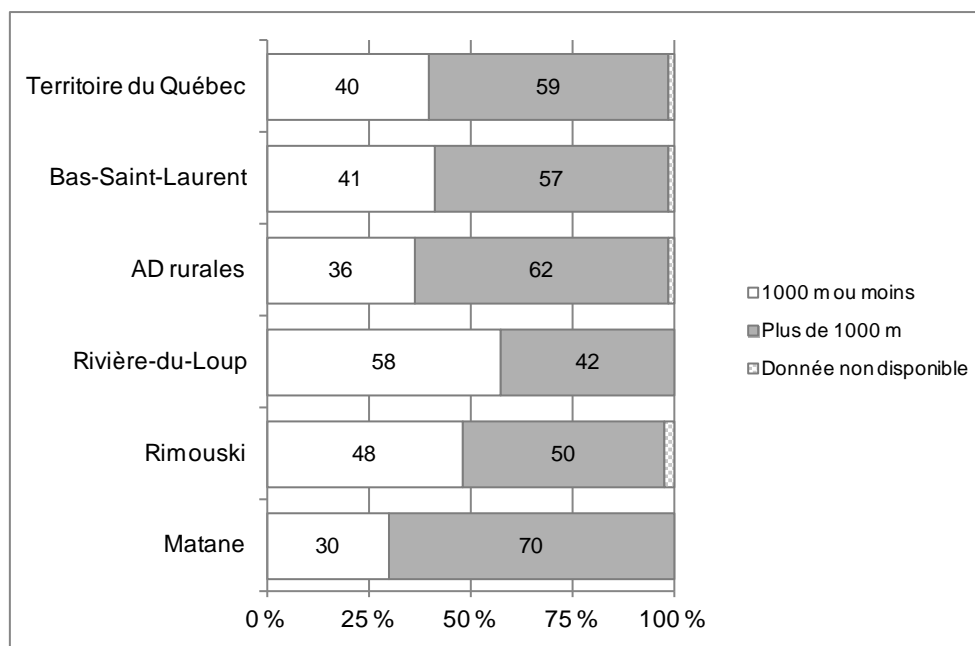
**Figure 34** Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région du Bas-Saint-Laurent

## **2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES**

### **Méthode et faits saillants**

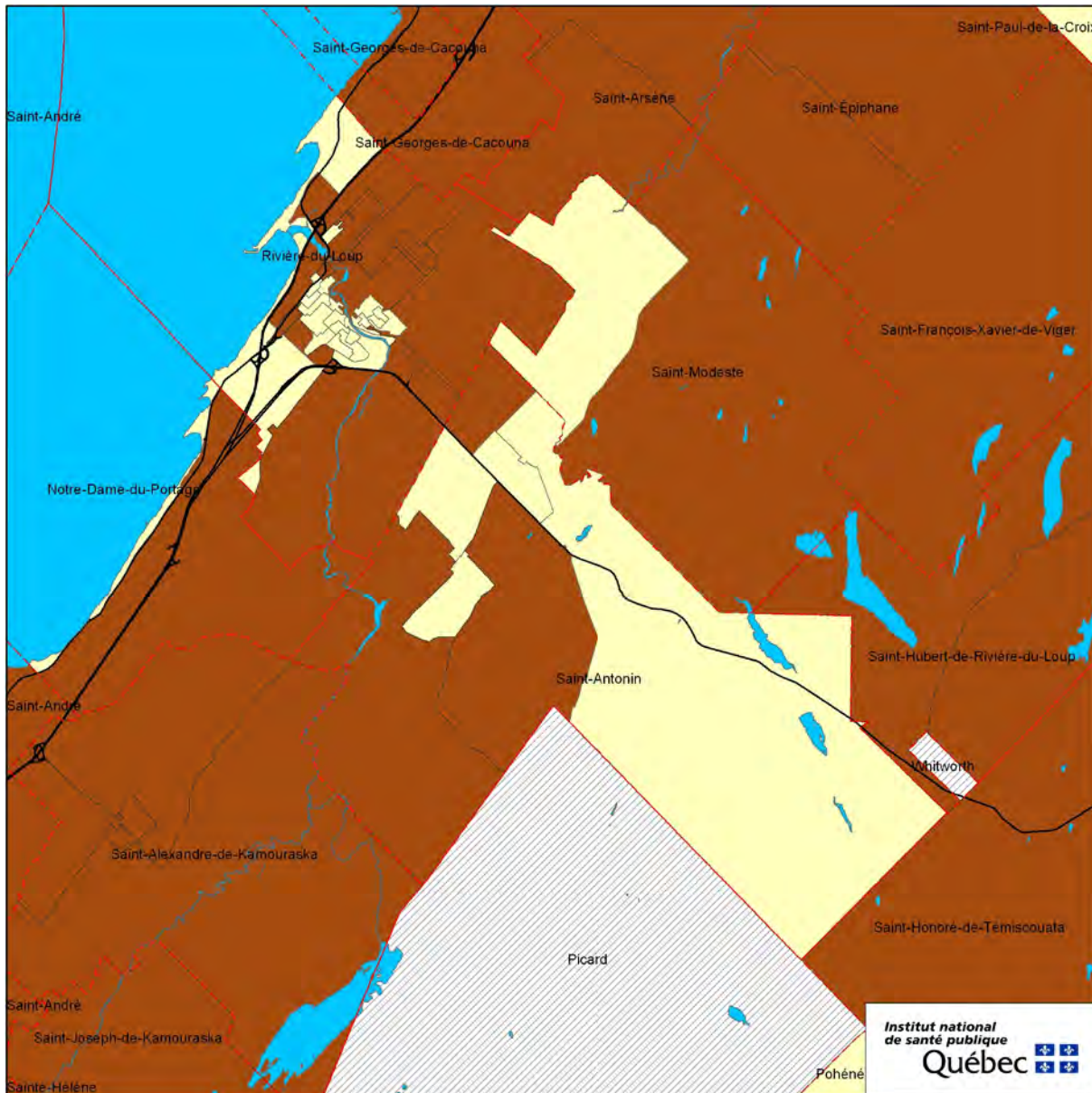
Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS du Bas-Saint-Laurent 194 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. Pour la RSS, nous pouvons évaluer à 0,96 infrastructure récréative pour 1000 habitants. La RSS du Bas-Saint-Laurent est la région où nous comptons le plus d'infrastructures récréatives pour 1000 habitants au Québec, après la Gaspésie. Tout comme pour les parcs et espaces verts, la majorité (57 %) de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est un peu moins élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec dont le pourcentage atteint 59 %. C'est à Rivière-du-Loup qu'une part plus importante (58 %) de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. À Matane, près de 70 % de la population est localisée à plus de 1000 mètres.

Les figures 36, 37, 38 et 39 montrent la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Toutefois, quelques centres d'AD rurales sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. La plupart des quartiers centraux des différentes agglomérations de recensement sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative.



**Figure 35** Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>18</sup>

<sup>18</sup> Aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centre de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscines intérieures et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

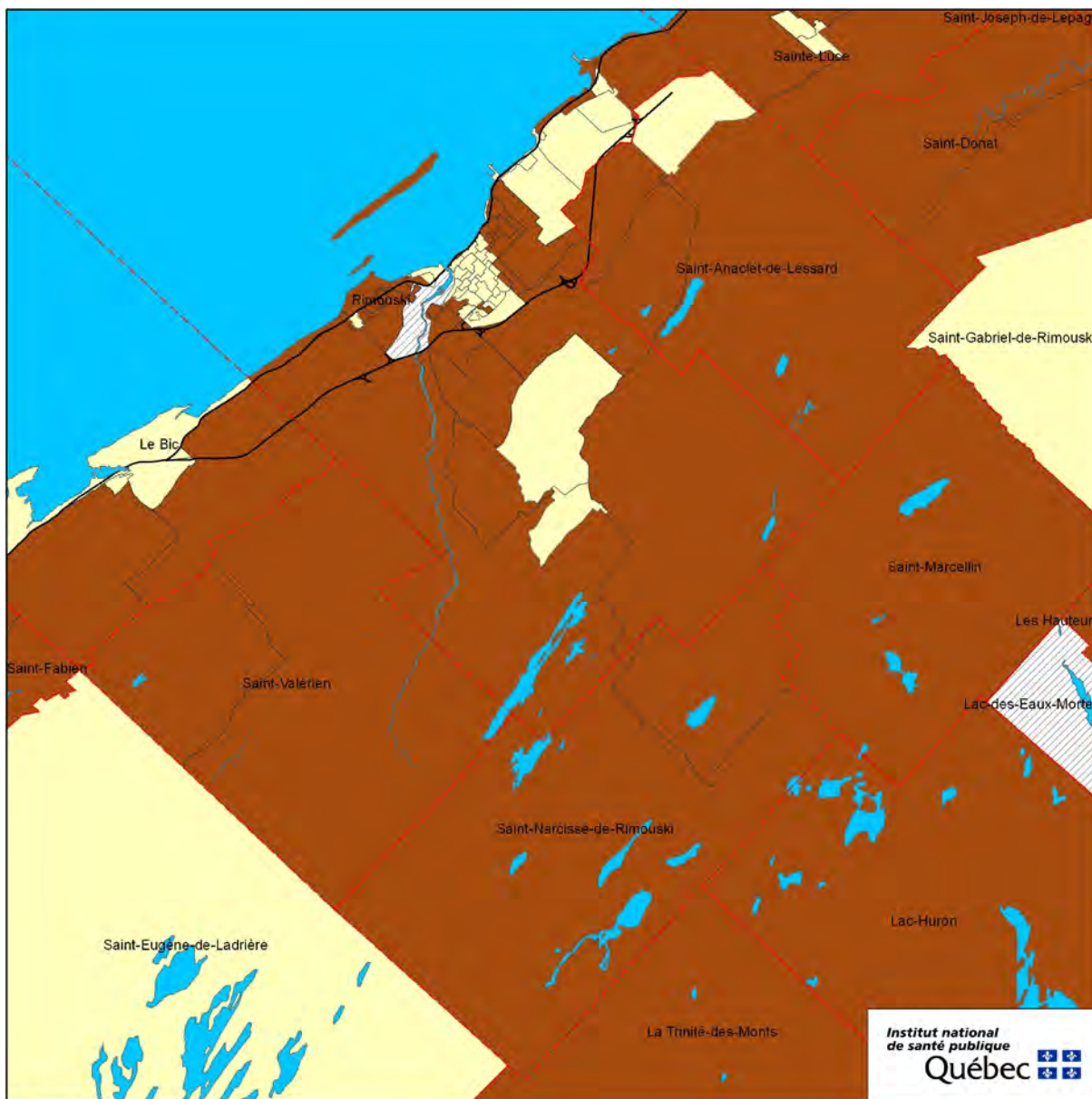
- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 36** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Rivière-du-Loup





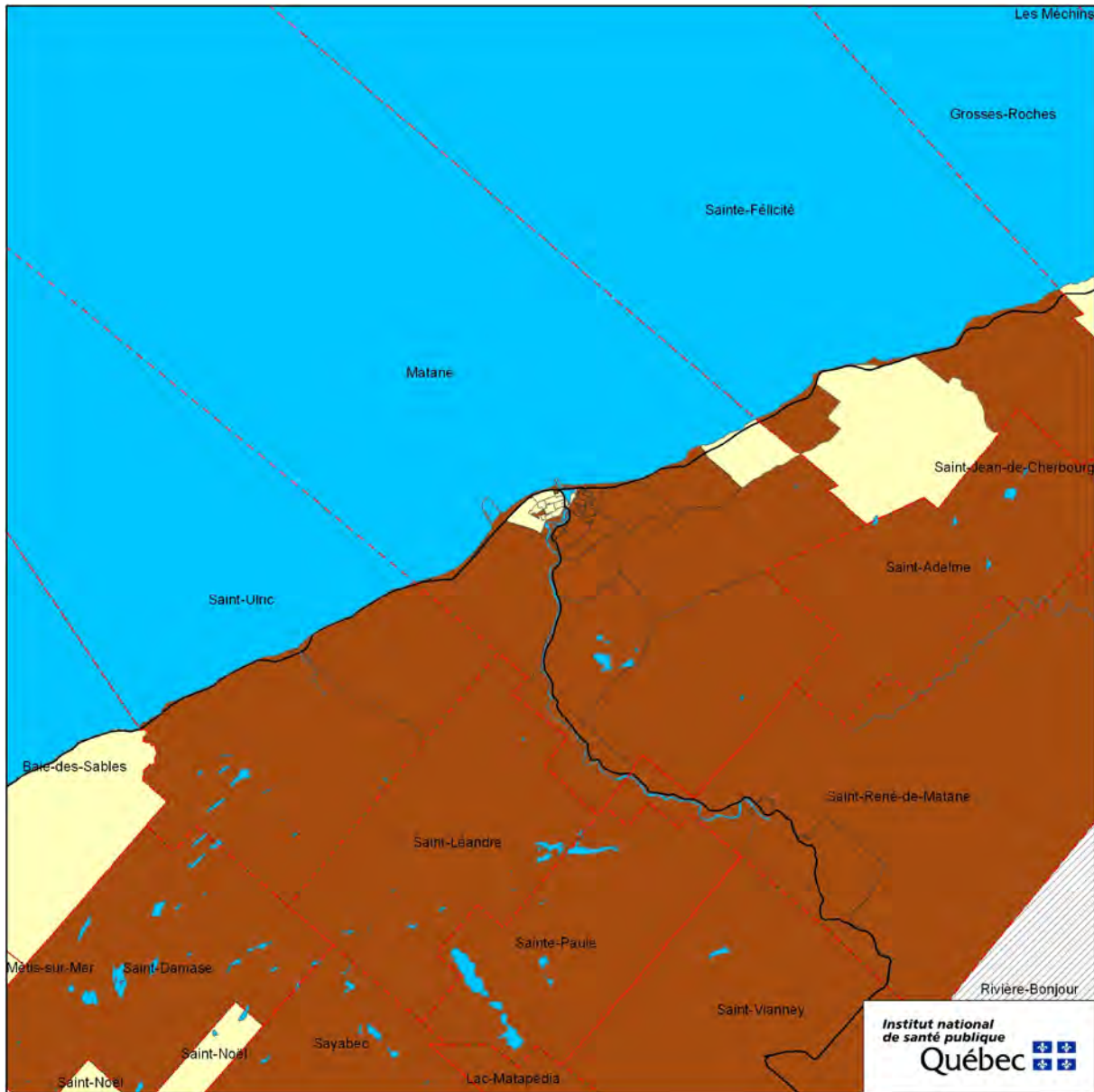
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 37** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Rimouski



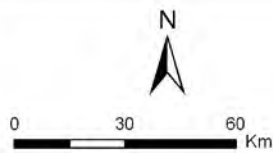
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 38** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Matane



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Rôle d'évaluation foncière du Québec  
(MAMROT, 2007)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

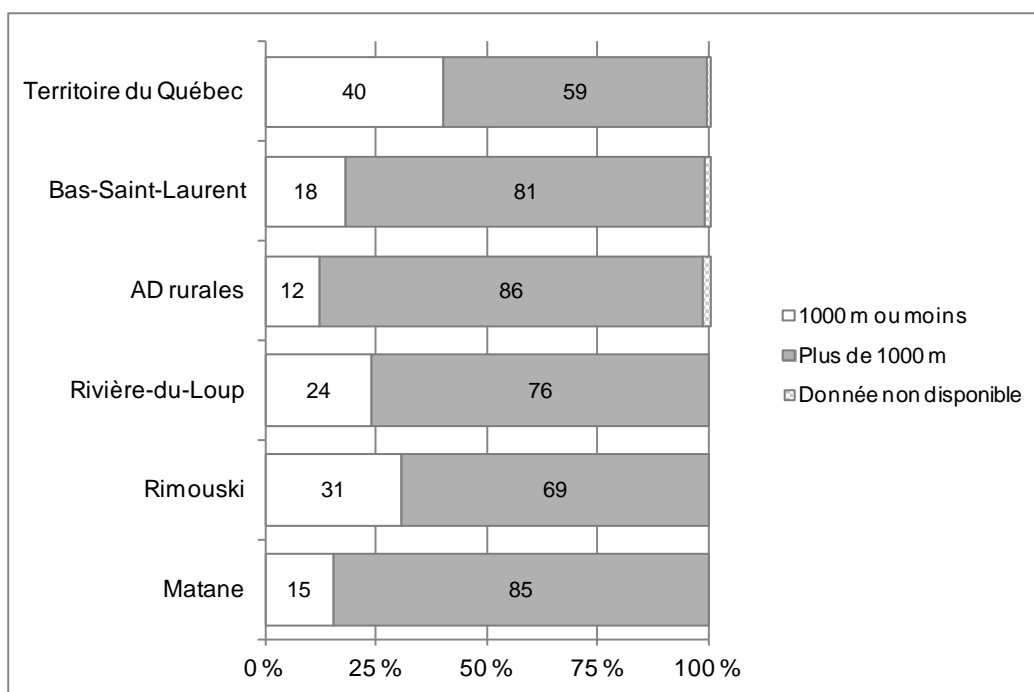
**Figure 39** Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région du  
Bas-Saint-Laurent

## 2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

### Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS du Bas-Saint-Laurent 164 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation est de 10,4 kilomètres. Une forte majorité de la population de la RSS sont localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerces (81 %). Ce qui est au dessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %. À Rimouski, près de 31 % de la population est localisée à moins de 1000 mètres de ce type de commerce.

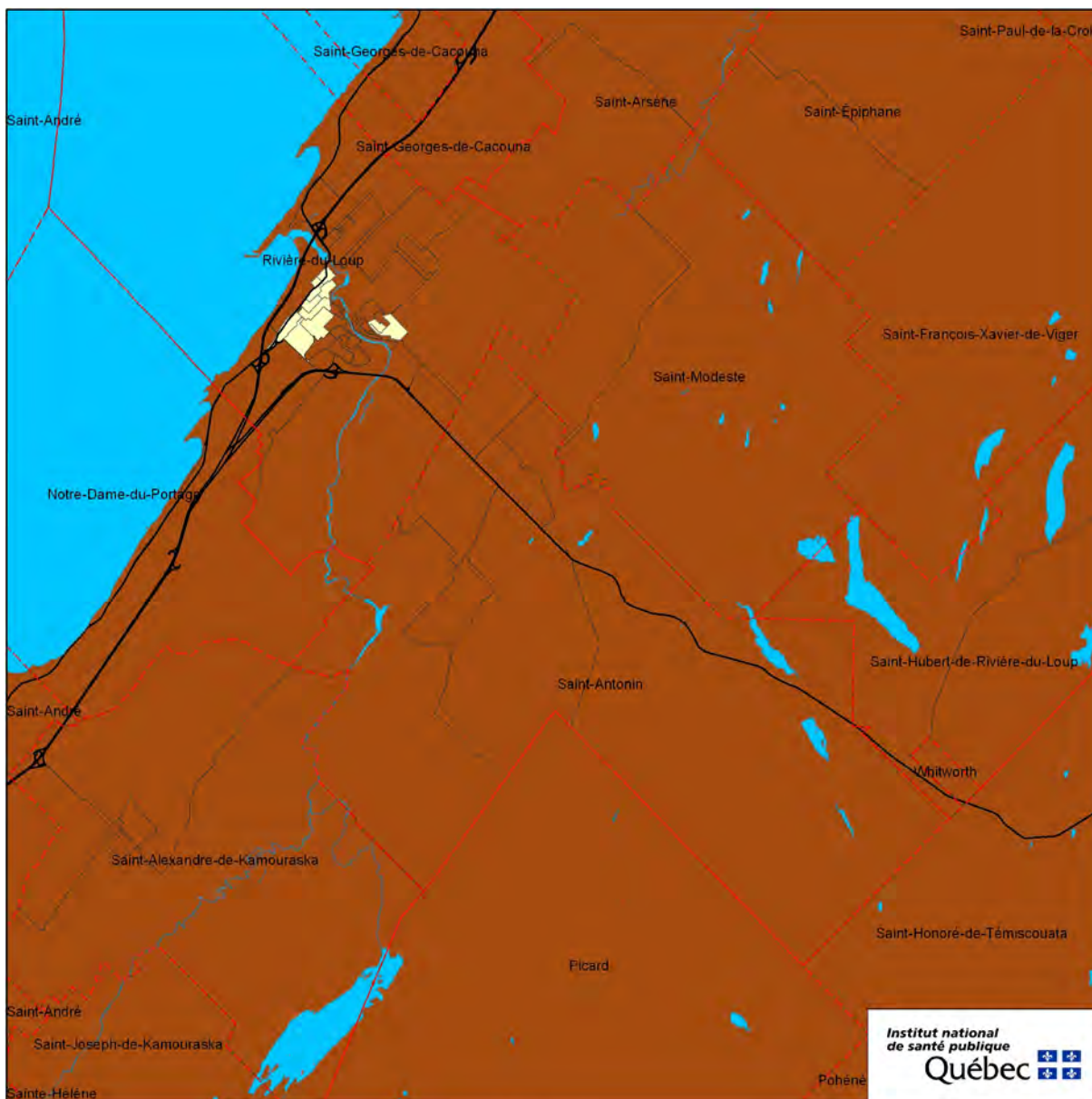
La figure 44 montre la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Comme il a été mentionné, la plupart des points centraux des quartiers sont localisés à plus de 1000 mètres des commerces d'alimentation. À l'intérieur de chaque agglomération, le portrait est différent. Plusieurs centres géographiques d'AD sont localisés à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation comme le montre les figures 41, 42 et 43.



**Figure 40** Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>19</sup>

<sup>19</sup> Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.





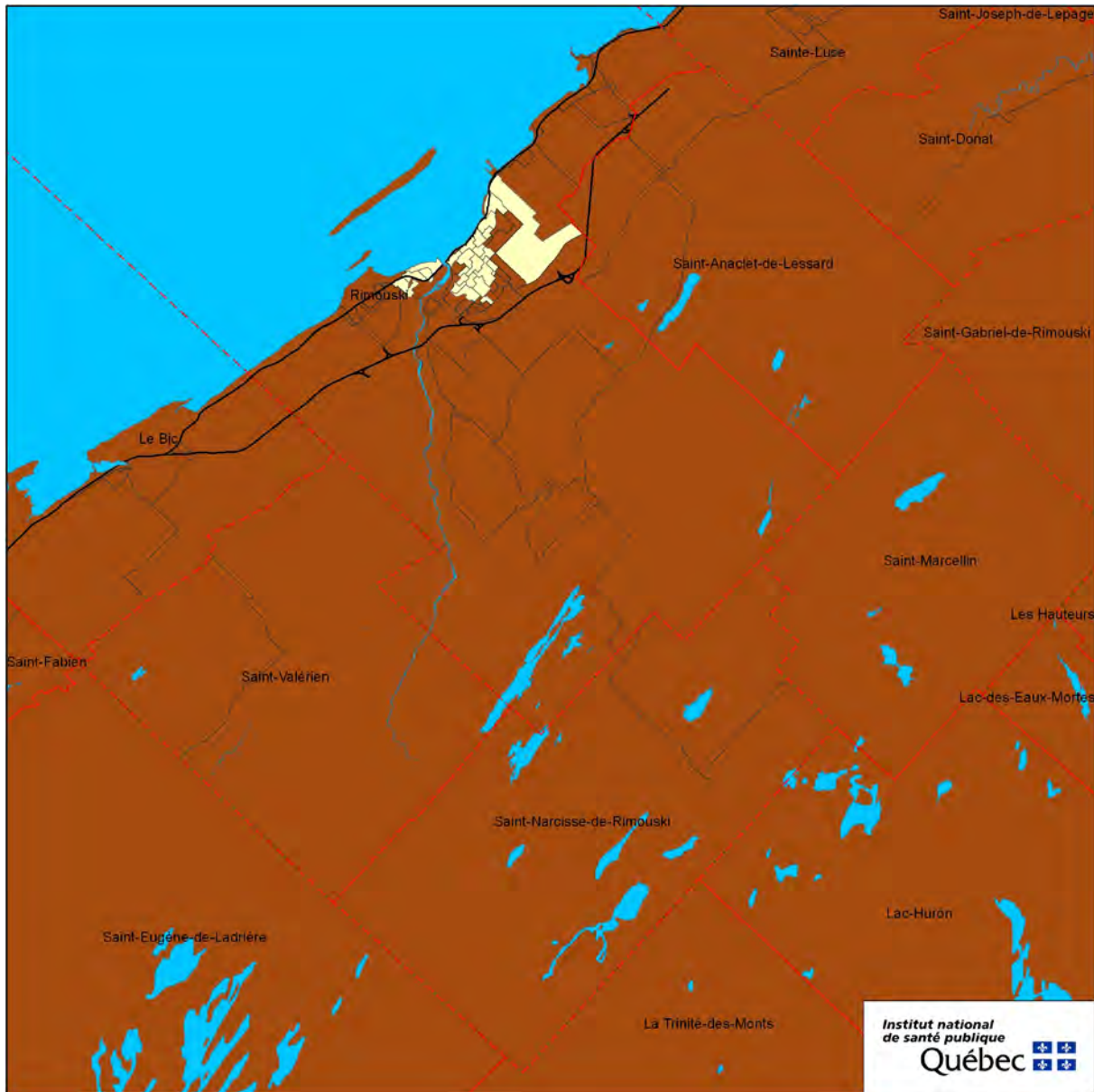
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 41** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Rivière-du-Loup



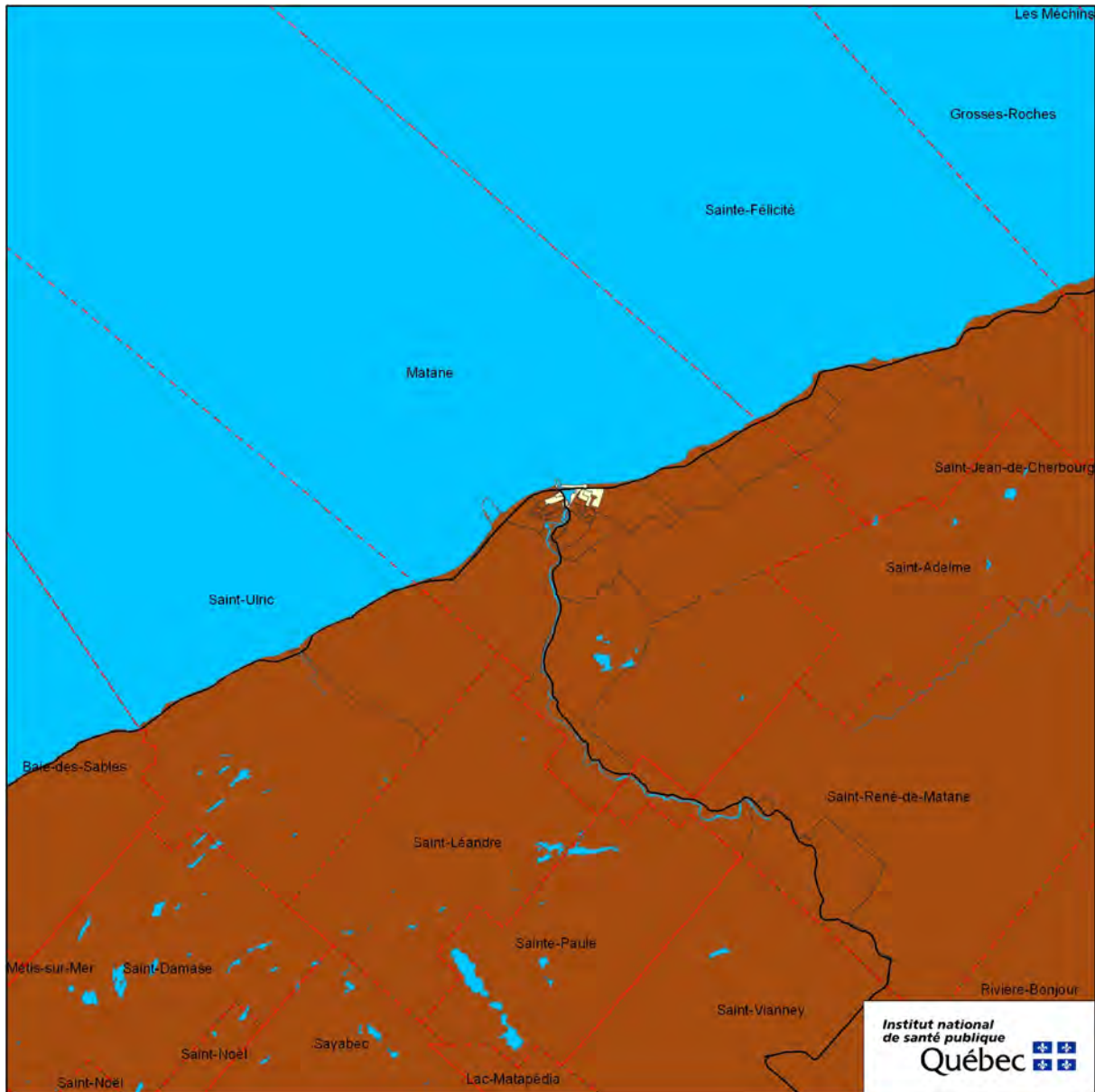
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 42** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Rimouski



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

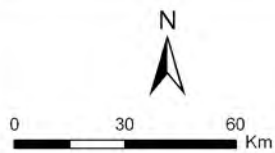
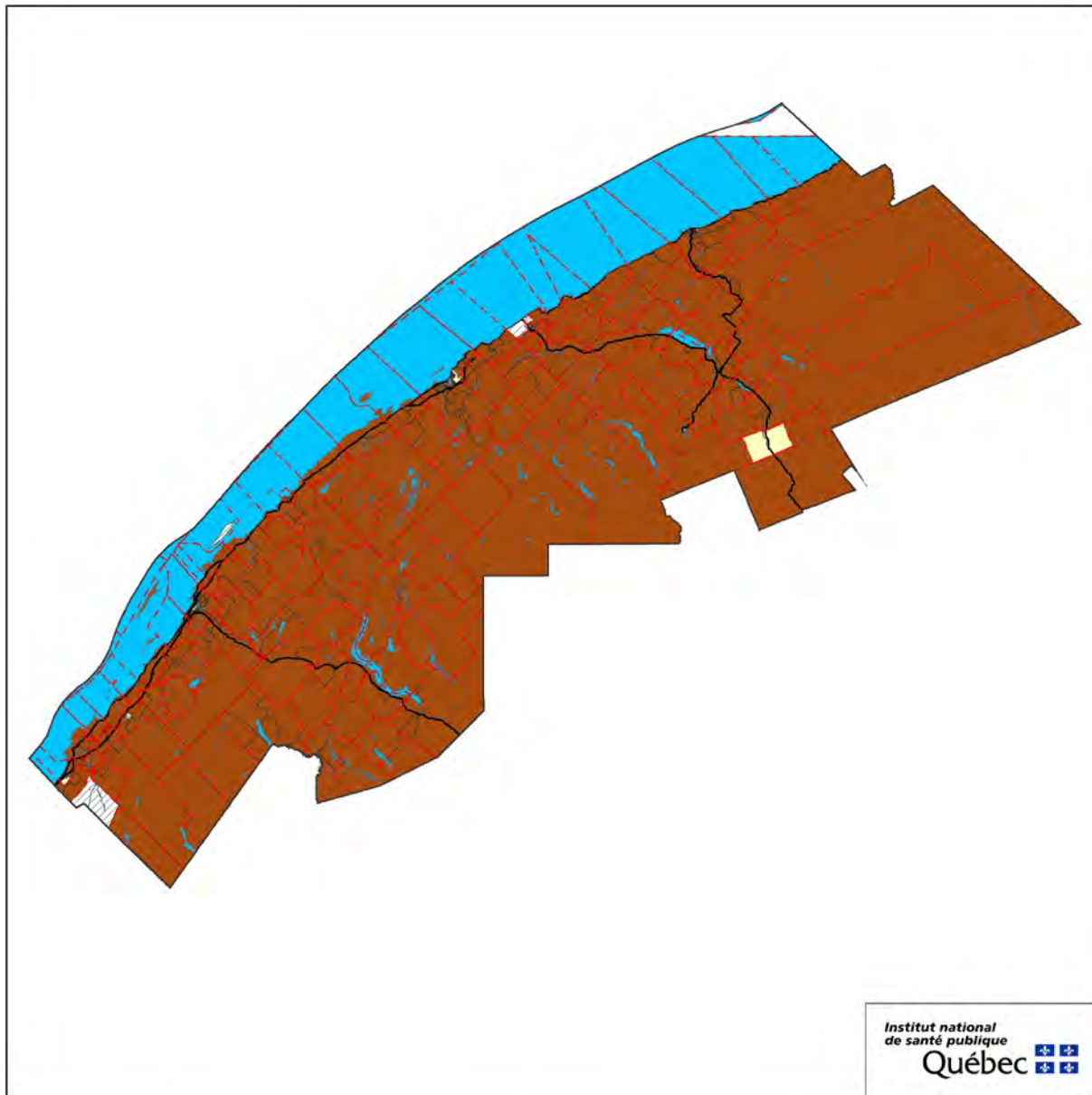
- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 43** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Matane





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

-  1000 m ou moins
-  Plus de 1000 m
-  Donnée non disponible
-  Réseau hydrographique
-  Limites des municipalités
-  Routes principales

**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

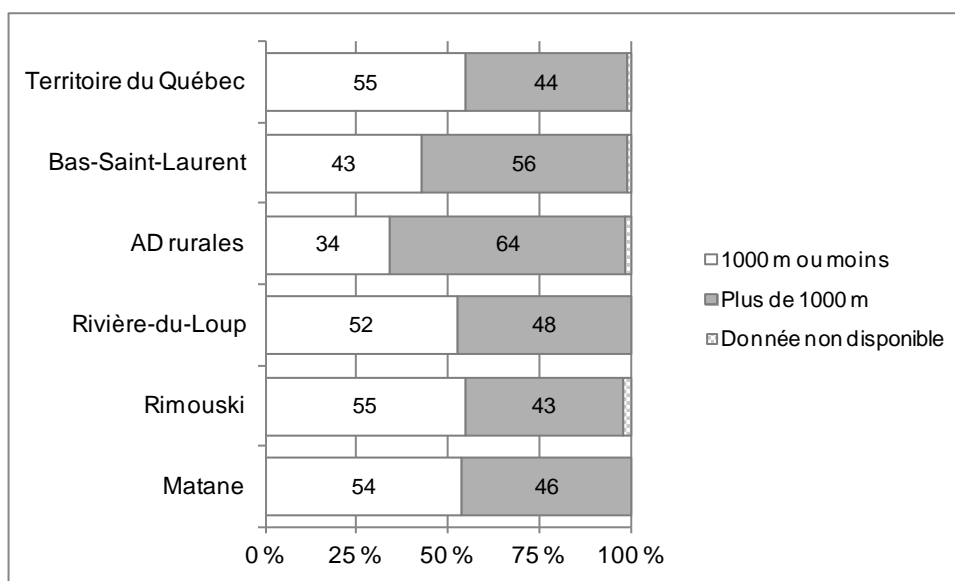
**Figure 44** Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région du Bas-Saint-Laurent

## 2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

### Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS du Bas-Saint-Laurent 240 restaurants-minute soit 1,18 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 2,97 km. Près de la moitié de la population de la RSS du Bas-Saint-Laurent est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (43 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (55 %). Dans les agglomérations urbaines de la région, les proportions de la population ayant au moins un restaurant-minute à moins de 1000 mètres sont plus élevées que dans l'ensemble de la RSS. 55 % de la population de l'agglomération de Rimouski se situe dans une AD qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un restaurant-minute.

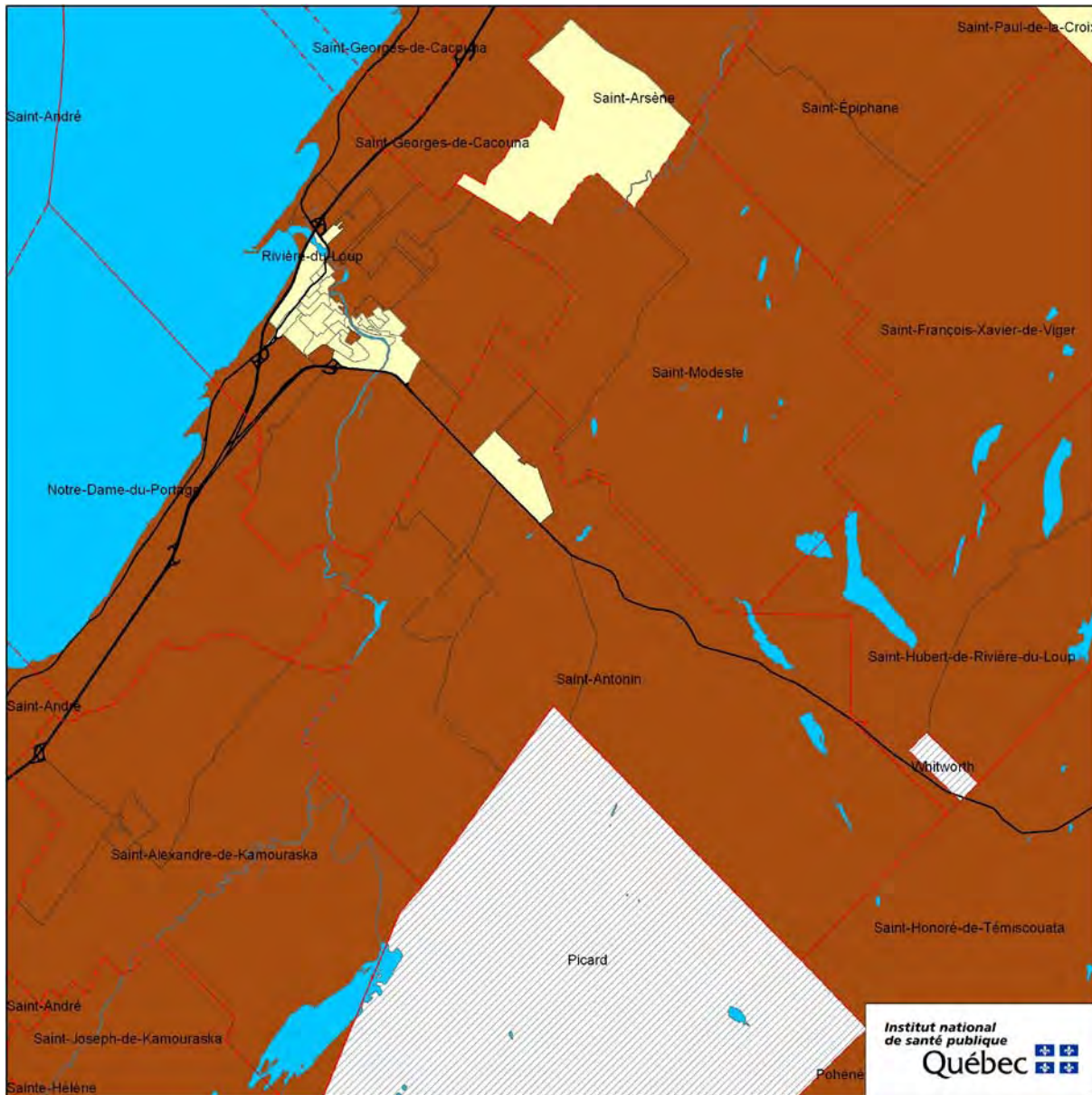
L'accessibilité des restaurants-minute est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 46, 47, 48 et 49). Toutefois, plusieurs restaurants-minute sont localisés dans les AD à caractère rural.



**Figure 45** Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>20</sup>

<sup>20</sup> Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.





**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

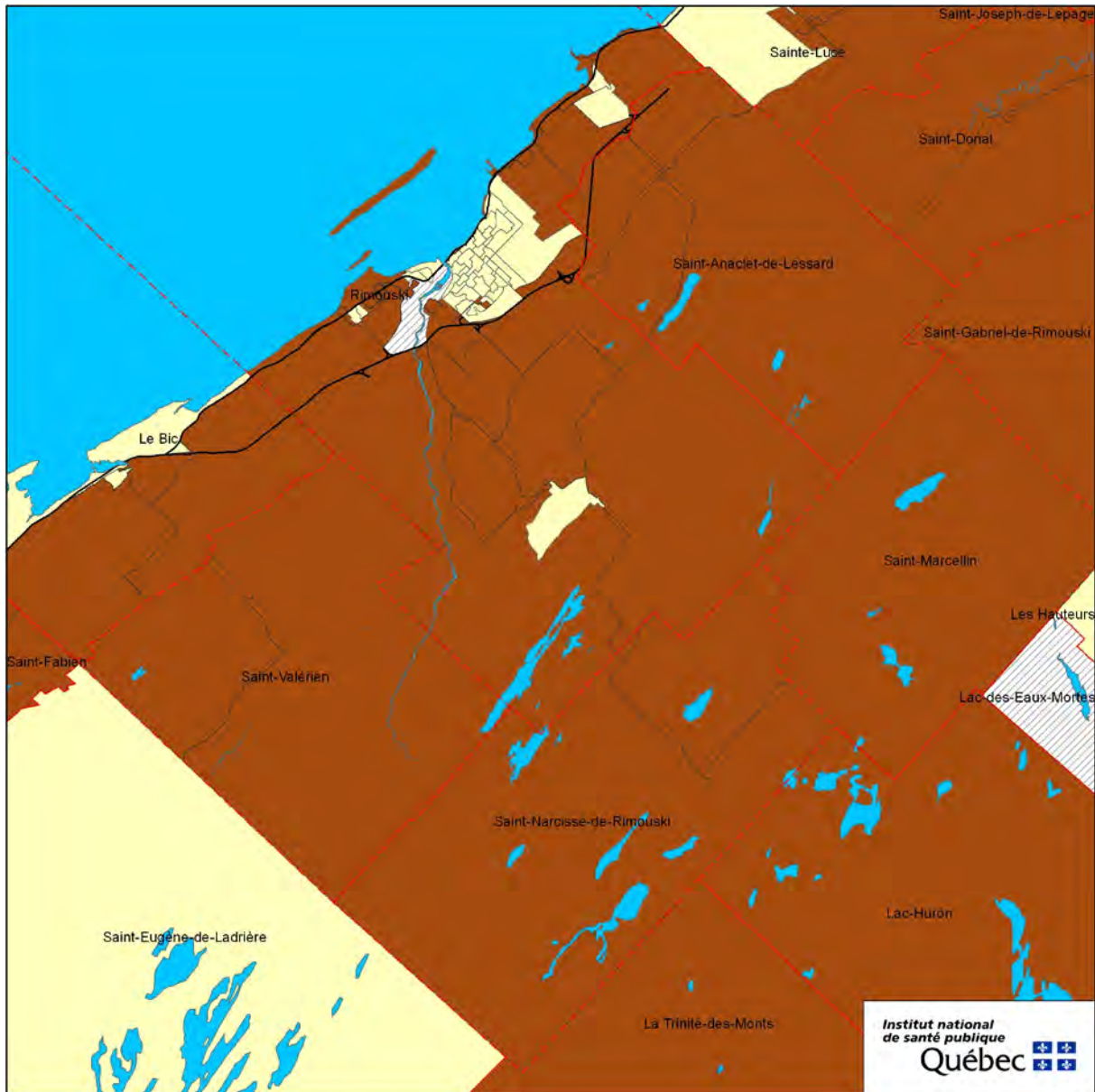
**Légende**

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 46** Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Rivière-du-Loup



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

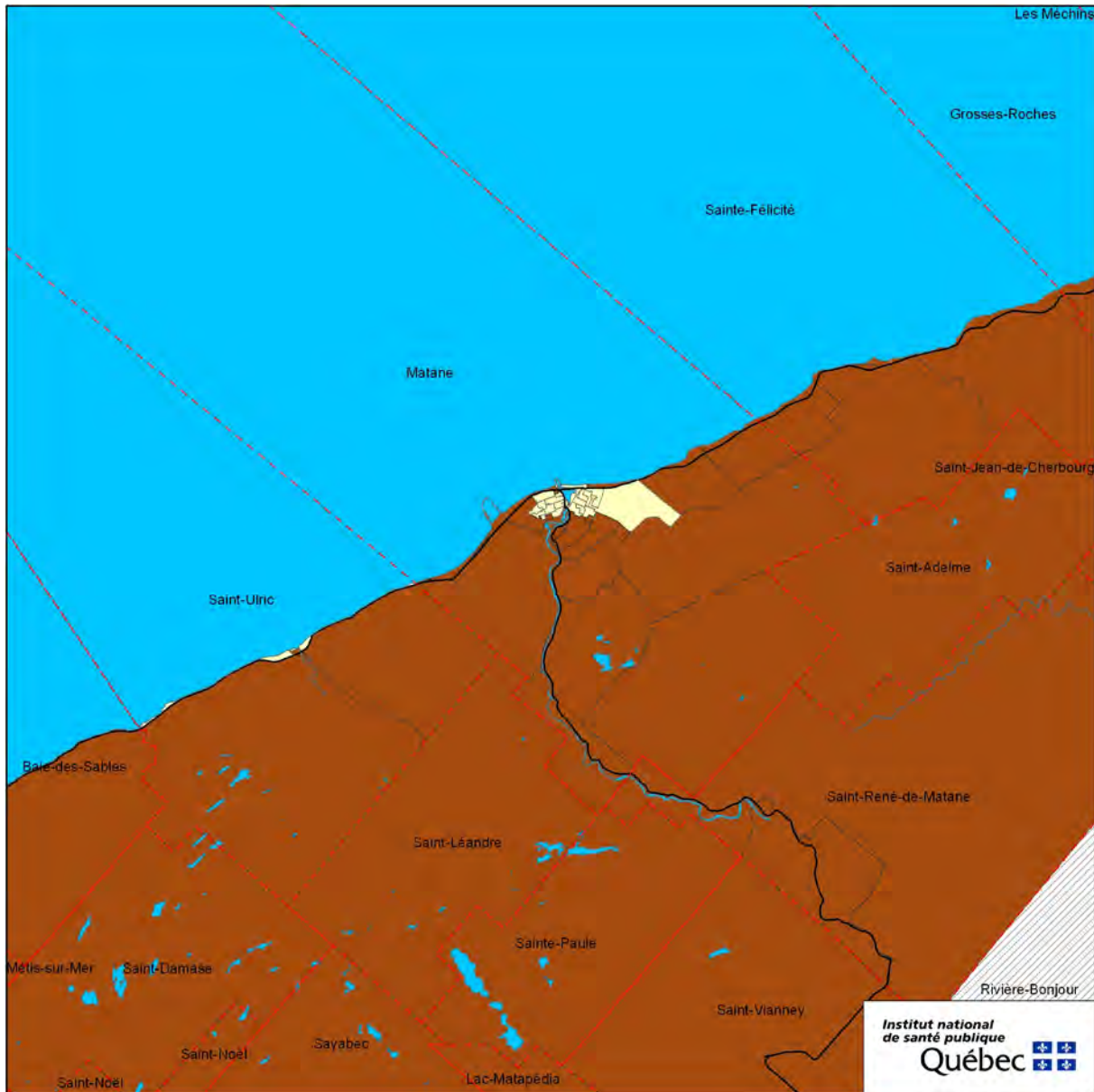
- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 47** Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Rimouski





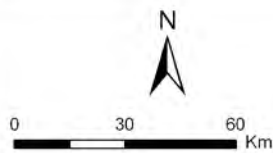
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 48** Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Matane



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

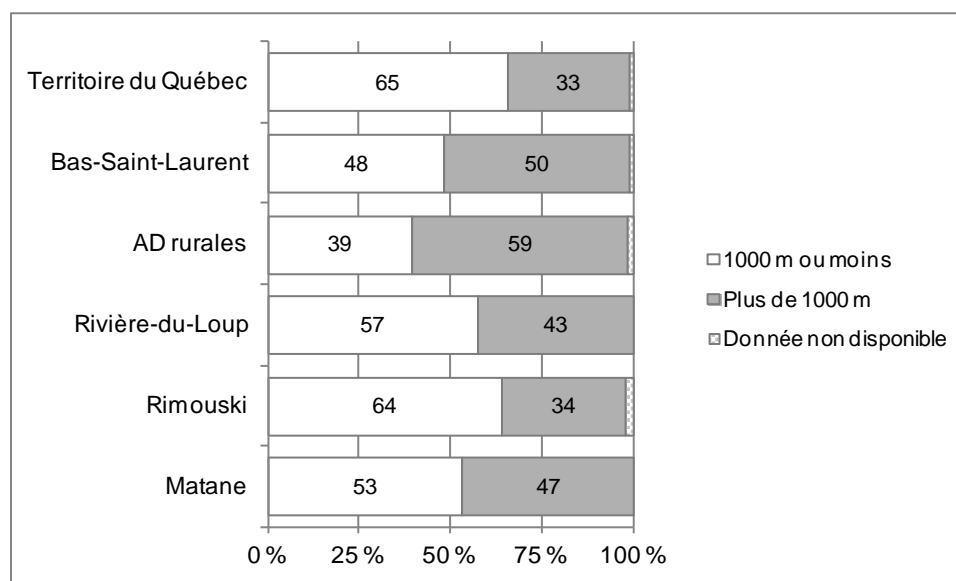
**Figure 49** Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région du  
Bas-Saint-Laurent

## 2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

### Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS du Bas-Saint-Laurent 187 dépanneurs soit 0,91 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 2,7 km. Près de la moitié de la population de la RSS du Bas-Saint-Laurent est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (48 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (65 %). Dans les agglomérations urbaines de la région, les proportions de la population ayant au moins un dépanneur à moins de 1000 mètres sont plus élevées que dans l'ensemble de la RSS. Près de 64 % de la population de l'agglomération de Rimouski se situe dans un secteur qui est localisé à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.

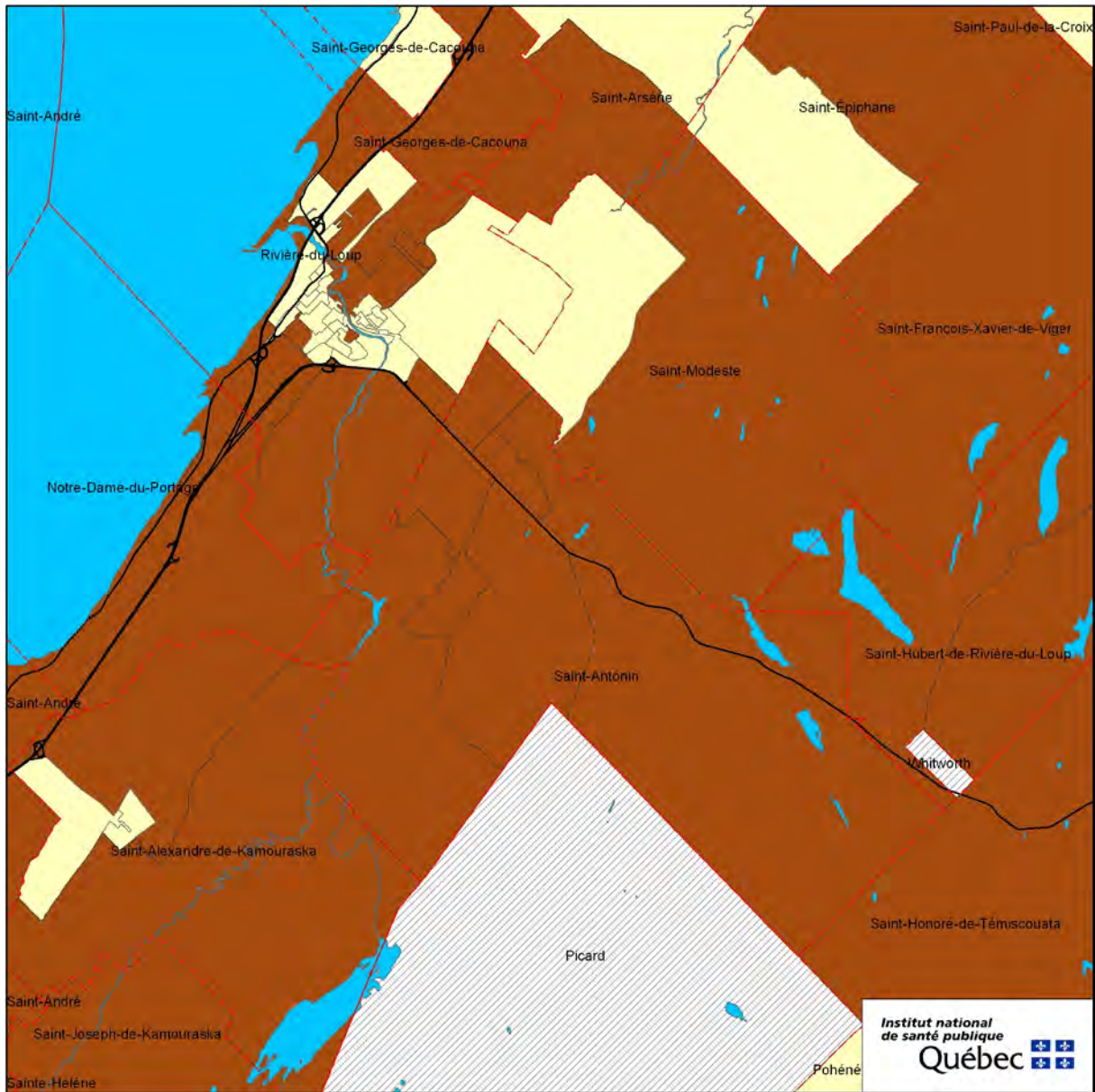
L'accessibilité au dépanneur est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 51, 52, 53 et 54). Toutefois, plusieurs dépanneurs sont localisés dans les AD à caractère rural. Les populations de ces AD sont localisées à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.



**Figure 50** Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres<sup>21</sup>

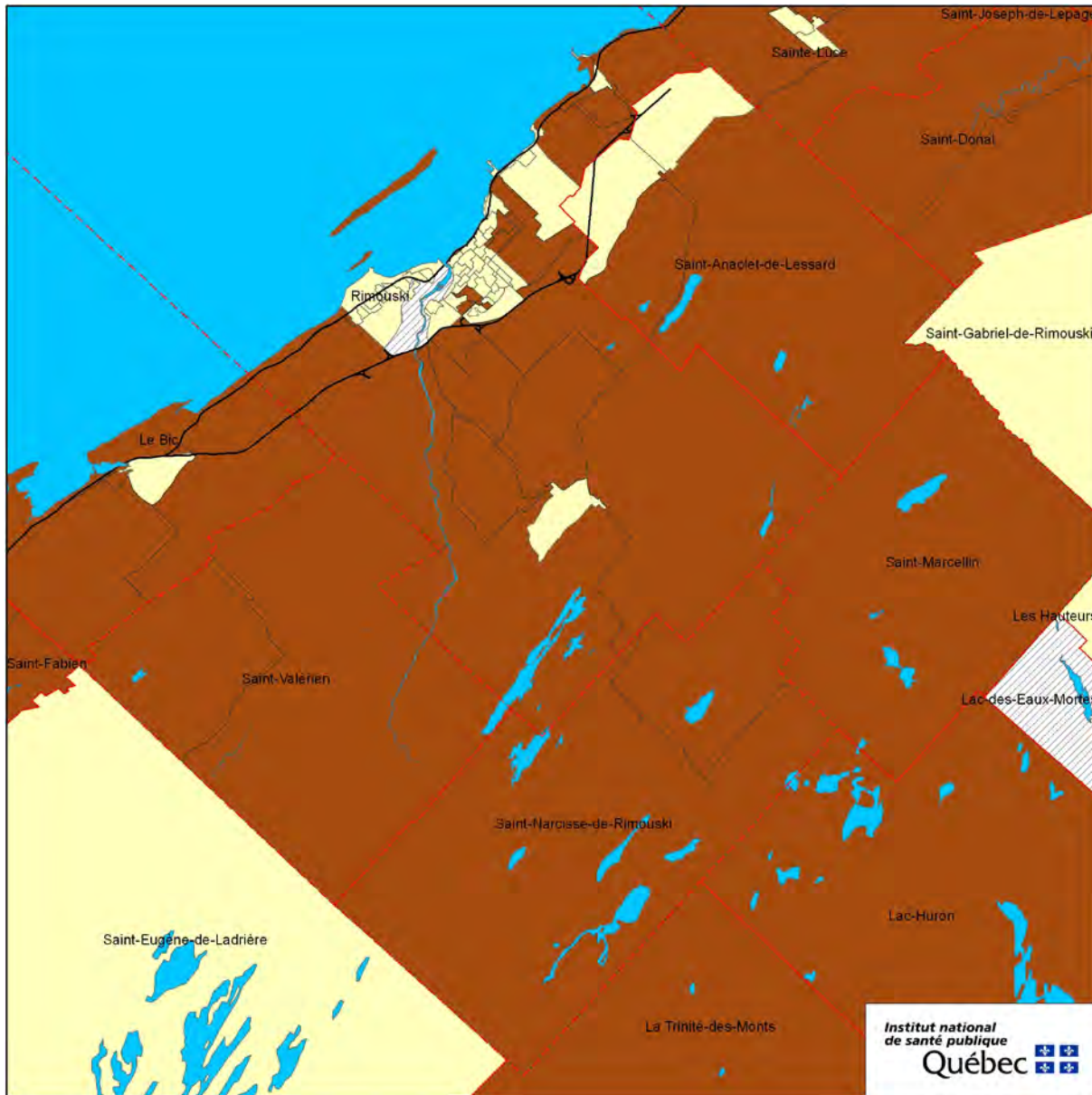
<sup>21</sup> Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.





<p><b>Métadonnées</b> Projection cartographique: Conique de Lambert Système de référencement géodésique: NAD 1927</p>	<p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: yellow; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 1000 m ou moins</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Plus de 1000 m</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background: repeating-linear-gradient(45deg, transparent, transparent 2px, gray 2px, gray 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Donnée non disponible</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: lightblue; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Réseau hydrographique</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border: 1px dashed red; margin-right: 5px;"></span> Limites des municipalités</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-bottom: 2px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes principales</li> </ul>	<p><b>Sources</b> Recensement de la population; Géographie du recensement (Statistique Canada, 2006) Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009) Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2006)</p> <p><b>Réalisation</b> Institut national de santé publique du Québec Direction du développement des individus et des communautés</p>
---	--	--

**Figure 51** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Rivière-du-Loup



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

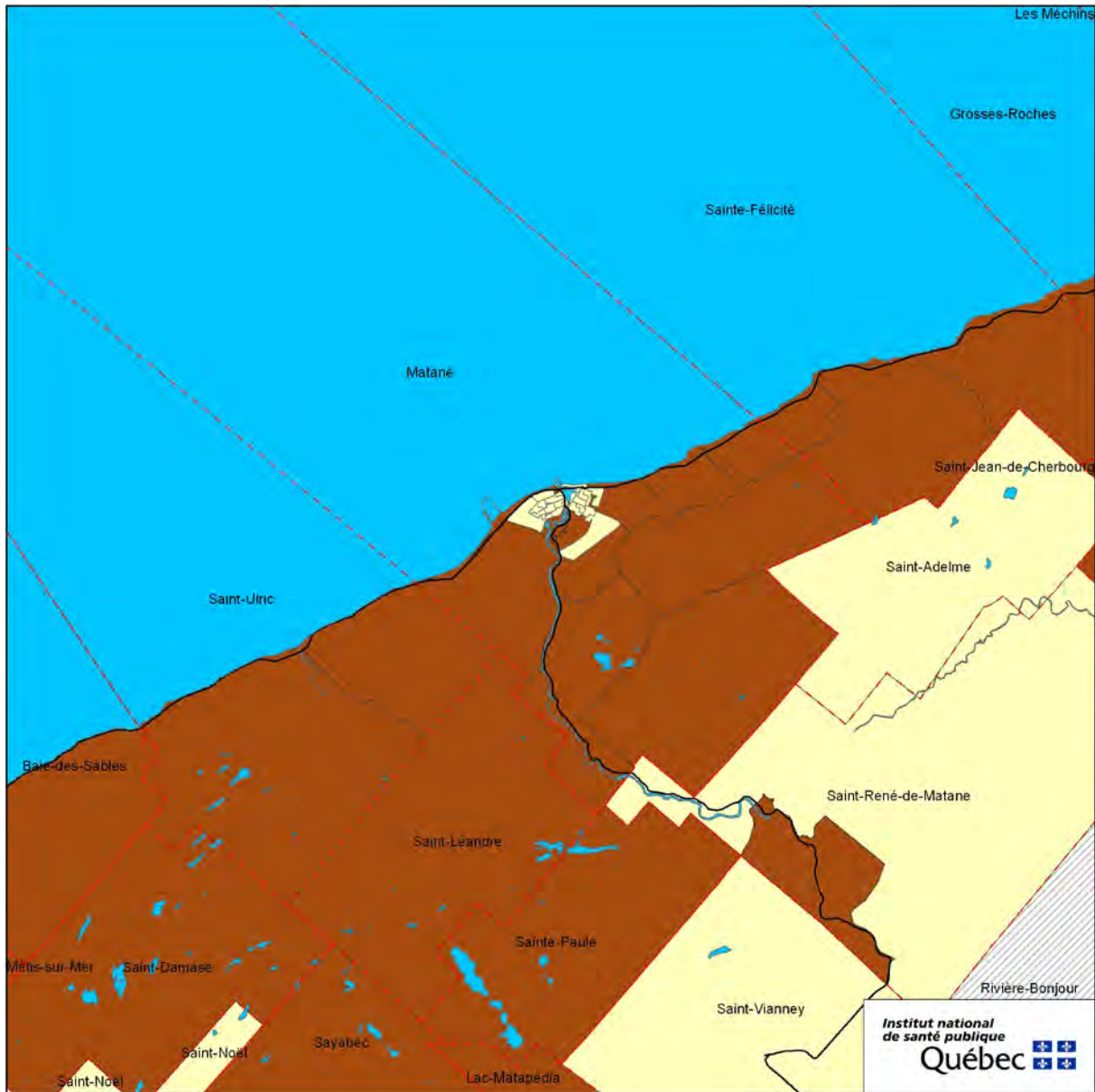
- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 52** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Rimouski





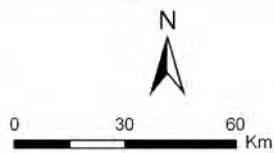
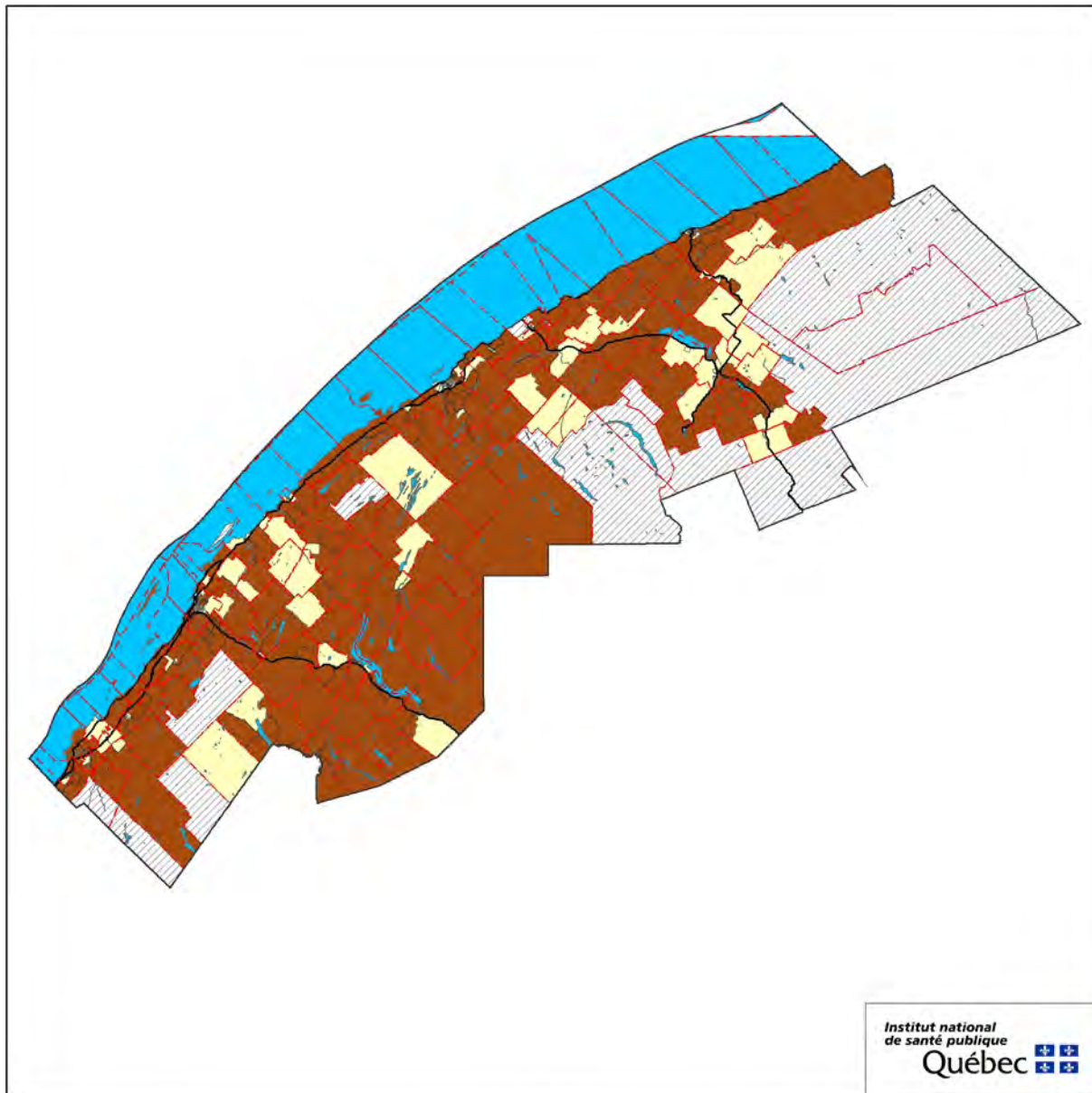
**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

- Légende**
- 1000 m ou moins
  - Plus de 1000 m
  - Donnée non disponible
  - Réseau hydrographique
  - Limites des municipalités
  - Routes principales

**Sources**  
Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**  
Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

**Figure 53** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Matane



**Métadonnées**  
Projection cartographique:  
Conique de Lambert  
Système de référencement  
géodésique: NAD 1927

**Légende**

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

**Sources**

Recensement de la population;  
Géographie du recensement  
(Statistique Canada, 2006)  
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)  
Fichier du réseau routier  
(Statistique Canada, 2006)

**Réalisation**

Institut national de santé publique  
du Québec  
Direction du développement  
des individus et des communautés

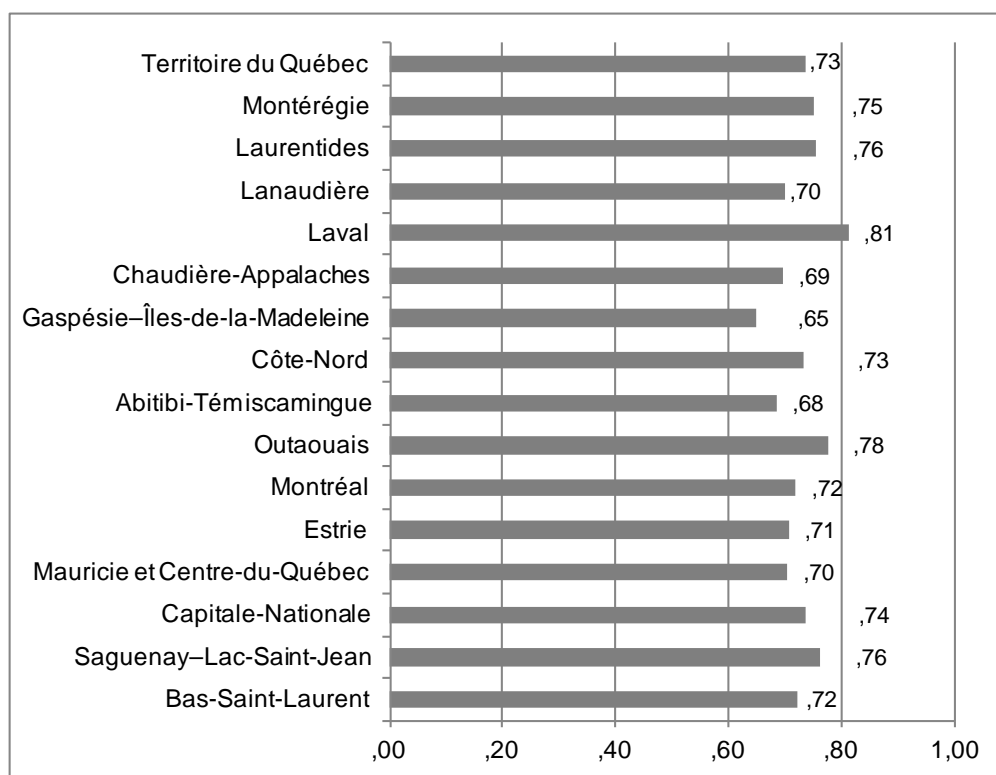
**Figure 54** Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région du Bas-Saint-Laurent

## 2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

### Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,72 pour la RSS du Bas-Saint-Laurent (figure 55).

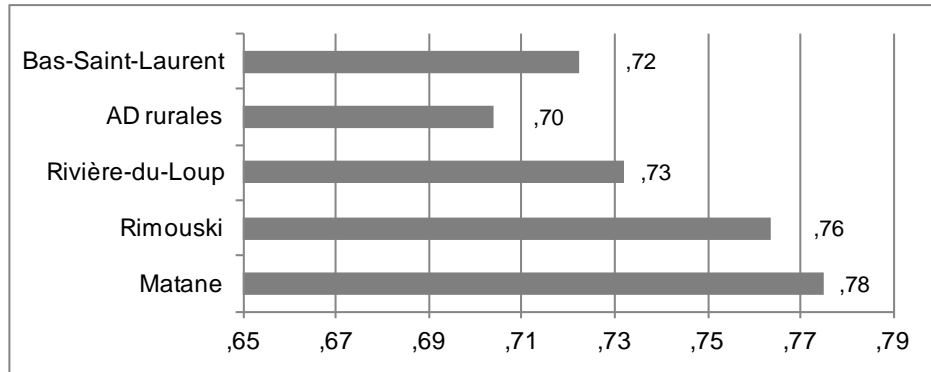
À l'échelle des agglomérations de recensement, c'est à Matane que l'indice est le plus élevé (0,78) et à Rivière-du-Loup où il est le plus faible (0,73). L'indice est plus faible dans l'ensemble des zones dites rurales de la RSS comparativement aux zones urbaines. Dans ces zones rurales, même si le nombre de commerces d'alimentation est considérable (114), il demeure que le nombre de restaurants-minute et de dépanneurs est plus important (271) (figure 56). Le paysage alimentaire de la région est surtout caractérisé par les restaurants-minute et les dépanneurs.



**Figure 55** Indice, régions et Québec

Sources : MAPAQ, 2009 et Statistique Canada, 2006.





**Figure 56** Indice, RSS Bas-Saint-Laurent, agglomérations et Québec

Sources : MAPAQ, 2009 et Statistique Canada, 2006.

### 3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS du Bas-Saint-Laurent contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, l'accessibilité aux infrastructures récréatives est importante, le niveau de verdure des régions urbaines de la RSS est élevé et l'accessibilité aux infrastructures récréatives est considérable. De plus, les quartiers centraux des agglomérations de la région ont un potentiel piétonnier élevé. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels que l'accessibilité aux commerces d'alimentation et la faible connexité de la trame routière.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS du Bas-Saint-Laurent peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables reliées à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.



## RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006) [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2011.





## **ANNEXE**



**Tableau 3 Variables de l'environnement bâti**

	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>Québec</b>
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	13,00	11,54
Densité de destinations	476,80	1 070,13
Connexité	34,40	56,52
Densité résidentielle	10,16	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,31	0,25
Densité de végétation	- 0,03	- 0,10
Potentiel piétonnier	- 1,30	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,96	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,83	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,91	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	0,42	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	1,18	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	5,21	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	2 847,17	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	10 379,86	4 489,21
le dépanneur le plus proche	2 678,90	1 693,57
l'espace vert le plus proche	5 529,58	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	2 966,27	2 069,42
le sentier le plus proche	6 177,56	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,72	0,73
Nombre de commerces d'alimentation	164	3 805
Nombre de dépanneurs	187	4 953
Nombre d'espaces verts	91	8 656
Nombre de restaurants minute	240	5 264
Nombre de sentiers	1 593	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	194	2 792





EXPERTISE  
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)



RECHERCHE  
ÉVALUATION  
ET INNOVATION



COLLABORATION  
INTERNATIONALE



LABORATOIRES  
ET DÉPISTAGE

Institut national  
de santé publique

Québec

